

Rapport d'évaluation finale :

Projet “Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger”

Niamey, juin 2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
ABBREVIATIONS ET ACRONYMES.....	iii
INTRODUCTION.....	1
1. Contexte et justification.....	1
2. But de l'évaluation	1
3. Objectif de l'évaluation	2
4. Méthodologie	3
4.1. Questions d'évaluation	3
4.2. Indicateurs d'évaluation	4
4.3. Méthodes de collecte et d'analyse de données	5
4.4. Difficultés rencontrées et limites de l'étude	7
CHAPITRE 1 : DESCRIPTIF DU PROJET ET DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT.....	8
1.1. Modalité d'exécution du projet.....	8
1.1.1. Problèmes que le projet cherche à adresser	8
1.1.2. Objectif immédiat et de développement du projet.....	8
1.1.3. Principales parties prenantes	8
1.2. Logique d'intervention	9
1.2.1. Changements attendus	9
1.2.2. Cadre logique : Résultats attendus et principales activités	10
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION.....	12
2.1. Evaluation de la Pertinence du projet.....	12
2.1.1. Constat 1 : une corrélation entre les objectifs du projet et les besoins des bénéficiaires	12
2.1.2. Constat 2 : une corrélation entre les objectifs du projet et les priorités nationales.....	13
2.1.3. Constat 3: une cohérence dans la logique d'intervention	14
2.1.4. Constat 4 : une cohérence de la logique du projet	15
2.2. Evaluation de l'efficacité du projet	16
2.2.1. Constat 5 : une matérialisation des réalisations	16
2.2.2. Constat 6 : La qualité des réalisations	17
2.2.3. Constat 7 : Le non respect du calendrier de mise en œuvre des activités.....	19
2.2.4. Constat 8 : l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet	20
2.2.5. Constat 9 : l'atteinte de l'objectif global du projet.....	22
2.3. Evaluation de l'efficience du projet	23
2.3.1. Constat 10 : un choix judicieux des villages d'intervention	23
2.3.2. Constat 11 : les coûts des réalisations	23
2.3.3. Constat 12 : la qualité des réalisations	24
2.3.4. Constat 13 : l'exécution et du suivi budgétaires.....	25
2.3.5. Constat 14 : le non respect du planning d'exécution	26
2.3.6. Constat 15 : une appréciation de l'efficience globale	26
2.4. Evaluation de résultats significatifs du projet.....	26
2.4.1. Constat 16 : la portée des espaces de cohésion des femmes	27

2.4.2.	Constat 17 : Une intégration du genre dans les actions humanitaires	28
2.4.3.	Constat 18 : une identification et un traitement psychologique des victimes des VBG	28
2.4.4.	Constat 19 : une amélioration du statut économique et un meilleur accès aux moyens d'existence	29
2.4.5.	Constat 20 : une réduction de l'exposition au VBG et préservation de l'environnement	29
2.4.6.	Constat 21 : de bonnes pratiques dans le cadre du partenariat	29
2.4.7.	Constat 22 : de bonnes pratiques en matière d'intégration du genre dans les actions humanitaires	29
2.5.	Evaluation de la durabilité du projet	30
2.5.1.	Durabilité des résultats du projet	30
2.5.2.	Les facteurs favorables à la durabilité	31
2.6.	Evaluation de la prise en compte du genre, des droits humains et du caractère inclusif du projet.....	31
2.6.1.	Constat 23 : le caractère inclusif du projet et la prise en compte du genre	31
2.6.2.	Constat 23 : un concours au respect des droits humains	32
2.7.	Appropriation par le pays	32
	CHAPITRE 3 :	33
	ATOUS ET CONTRAINTES	33
3.1.	Atouts	33
3.2.	Contraintes de performance	33
3.2.1.	Les contraintes institutionnelles	33
3.2.2.	Les contraintes opérationnelles	33
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	35
1.	Conclusion	35
1.1.	Sur la pertinence du projet	35
1.2.	Sur l'efficacité du projet	35
1.3.	Sur l'efficience du projet.....	35
1.4.	Sur les résultats immédiats du projet.....	36
1.5.	Sur les la durabilité du projet.....	36
1.6.	Sur la prise en compte du genre et des droits humains	36
2.	Recommandations	37
2.1.	Recommandations générales	37
2.2.	Recommandations des partenaires de mise en œuvre	38
2.3.	Recommandations des bénéficiaires de mise en œuvre	38
	ANNEXES	v
	Annexe 1 : Document de projet	v
	Annexe 3 : Inception report	xix
	Annexe 4 : calendrier de la mission	xxii
	Annexe 5 : Outils de collecte	xxiii
	Annexe 6 : Termes de référence.....	xxvii

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

ADL : Appui au Développement Local

AGR : Activités Génératrice de Revenus

IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques

OCHA : Office de Coordination des Actions Humanitaires

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU FEMMES : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

VBG : Violences basées sur le genre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Appréciation des bénéficiaires sur les objectifs du projet	12
Tableau 2.2 : Appréciation des services techniques, des autorités administratives et des ONG partenaires	14
Tableau 2.3 : Appréciation des bénéficiaires sur la qualité des réalisations	17
Tableau 2.4 : Appréciation des partenaires du projet sur la qualité des réalisations	18
Tableau 2.5 : Evolution dans le temps des activités tu projet	20
Tableau 2.6 : Taux de réalisation des résultats attendus du Résultat 1.1.....	21
Tableau 2.7 : Taux de réalisation des résultats attendus du Résultat 1.2.....	22
Tableau 2.8 : Taux de réalisation des résultats attendus du Résultat 2.....	22
Tableau 2.9 : Moyenne des taux de réalisation des résultats attendus.....	23
Tableau 2.10 : Coûts de quelques réalisations du projet	24
Tableau 2.11 : Coûts de quelques réalisations du projet	25

INTRODUCTION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Niger est confronté à plusieurs crises menant à des besoins humanitaires accrus dans le pays. Selon les Nations Unies et les autres acteurs humanitaires, en 2015, l'extension des attaques violentes autour de la frontière avec le Nigéria est à l'origine des déplacements massifs de populations et à de sérieux obstacles aux livraisons humanitaires. En effet, si pendant plusieurs années, la région de Diffa a souffert de crises multiples : inondations, sécheresse et l'activité de Boko Haram. Les attaques perpétrées et revendiquées par Boko Haram ces dernières années ont entraîné le déplacement d'environ 250.000 personnes du Nigéria vers la région de Diffa et les autres parties du pays et le déplacement interne de 50.000 personnes (Rapport de groupe Août 2016), principalement composées de femmes et d'enfants.

Cette catégorie de personnes dans le besoin n'était pas prise en compte au début de l'année, comme on l'a vu lors de l'intervention humanitaire de 2015. Or, les femmes et les enfants représentent plus de 70% de la population touchée par ces déplacements dans la région de Diffa. En effet, dans la situation d'insécurité actuelle provoquée par Boko Haram, les femmes et les filles sont vulnérables aux enlèvements, aux violences basées sur le sexe et aux traumatismes psychologiques. Du fait de ces attaques répétées, les femmes déplacées et les femmes des communautés hôtes ne sont plus en mesure de s'occuper de leurs familles et d'elles-mêmes. La crise a frappé les activités économiques des secteurs informels où elles constituaient la majorité des acteurs, surtout dans les activités liées au commerce de poisson, à l'agriculture et aux petits commerces.

Bien plus encore, en 2014, les acteurs humanitaires du cluster protection ont reconnu la faible intervention dans ce secteur et choisi de s'impliquer à travers: (i) les mesures de prévention et d'intervention sur les différents types de GBV (Violences basées sur le sexe), ;(ii) le renforcement des capacités des populations affectées (réfugiés, rapatriés et hôtes) afin qu'ils s'adaptent aux difficultés causées par les déplacements forcés en mettant en place des activités psychosociales visant à aider les enfants, leurs parents et les communautés ciblées, ;(iii) la création du réseau communautaire. Toutefois, la hausse drastique du nombre des populations affectées a dépassé l'intervention prévue et l'analyse des projets saisis dans le système financier d'OCHA pour l'année 2015 montre que seulement 2% du financement était genre sensible. Bien loin des engagements du Secrétaire Général d'allouer un minimum de 15% de tous les fonds pour la construction de la paix et le relèvement à l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes.

Au Niger, pour répondre à ces défis, ONU Femmes a soutenu l'intégration des données par sexe et par âge ainsi que des initiatives essentielles sur le genre et les GBV dans les HNO. Lors de la formation à la planification humanitaire organisée par OCHA, ONU Femmes a formé 111 acteurs humanitaires sur le Marqueur du Genre pour un meilleur codage des projets soumis dans le Système des Projets en Ligne (OPS) en Octobre et le bénéficiaire étant orienté vers toute l'équipe humanitaire en accroissant la notation de genre dans les projets de l'OPS. Par ailleurs, ONU Femmes a évalué l'intégration du genre dans le HNO en fournissant des observations complémentaires et des réactions en retour pour veiller à une meilleure institutionnalisation du genre dans ce document de planification. En outre, ONU Femmes a entrepris le codage au Marqueur du Genre de 46 projets soumis sur l'OPS et a également fourni des réactions en retour à la grappe pour améliorer leur codage, tout en consolidant les cellules humanitaires avec de nouvelles ressources humaines qui vont apporter une expertise technique dans son rôle de leadership pour l'institutionnalisation du genre dans l'action humanitaire du WCARO.

2. BUT DE L'EVALUATION

ONU FEMMES et Le Gouvernement japonais ont conclu en 2016 un Programme de Coopération couvrant la période avril 2016 – mars 2017 dont le but était de «répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles en garantissant la protection contre la violence sexiste, le soutien psychosocial et la réhabilitation économique, tout en intégrant les

questions de genre dans la réponse humanitaire pour le pays»¹. La mise en œuvre des activités du projet “*Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger*” visait à faire en sorte que les femmes et filles bénéficient d'une protection contre les SGBV, d'un soutien psychosocial et d'une réhabilitation économique. Lors de l'élaboration des documents contractuels de ce projet, les différentes parties ont convenu, dans le cadre du suivi et évaluation de ce projet, de procéder à une évaluation finale du projet. En plus du respect des engagements contractuels, l'évaluation se justifie également par les changements survenus dans l'environnement du projet. Parmi les événements les plus significatifs, on peut retenir : (i) les attaques en juin 2016 de Boko Haram dans la ville de Diffa ; (ii) l'instauration de restrictions sécuritaires dans la zone de Diffa.

3. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'objectif de cette évaluation est de permettre aux partenaires techniques et financiers du projet « Genre et action humanitaire au Niger » d'apprécier, qualitativement et quantitativement, les progrès induits et/ou réalisés en termes d'assistance aux femmes, filles et survivantes de SGBV. De façon spécifique, les principaux objectifs de l'évaluation du programme sont d'apprécier l'orientation et la conformité des activités avec les engagements contractuels tels que définis dans le document de projet et la convention de financement.

Le cadre logique du projet et la convention de financement constitueront des outils indispensables pour apprécier les critères classiques d'une évaluation finale externe. En outre l'évaluation vise à apprécier les progrès enregistrés par le projet vers l'atteinte des résultats attendus et les objectifs fixés dans le document du projet.

L'évaluation portera sur un certain nombre de critères qui sont :

- ✚ La **Pertinence** : L'évaluation de la pertinence du projet s'appliquera en particulier à montrer dans quelle mesure ses objectifs et priorités s'accordent avec les besoins des bénéficiaires visés. L'évaluation s'attachera à montrer si le projet a apporté une réponse significative à la préoccupation exprimée par les communautés bénéficiaires.
- ✚ La **Cohérence** : L'évaluation appréciera la qualité de la coopération avec les institutions, l'efficacité des mécanismes de coordination du projet, la contribution à la prise de décisions et à la résolution des problèmes en temps voulu.
- ✚ L'**Effacité** : l'évaluation appréciera dans quelles mesures les objectifs prévus ont été atteints et les résultats obtenus ont permis de résoudre les problèmes identifiés d'une part; et d'autre part, la matérialisation et la qualité des réalisations, la conduite des opérations, les méthodes et procédures suivies, notamment vis-à-vis des différents partenaires
- ✚ L'**Effizienz** : l'évaluation appréciera les coûts et les plans d'exécution prévus en rapport avec les résultats, les facteurs d'économie et de dépassement des coûts et délais.
- ✚ Les résultats significatifs du projet : l'évaluation appréciera le niveau de satisfaction des services produits (bénéfices du projet) de façon globale sur les bénéficiaires.
- ✚ La **durabilité** : l'évaluation appréciera le degré d'autonomisation des bénéficiaires, les bénéfices directs et indirects après le projet.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont définis comme suit :

- ✚ Analyser le niveau d'exécution des activités définies dans le cadre logique du projet et détaillées dans les plans de travail ;

¹ Document de projet « Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa – Niger »

- ✚ Vérifier l'adéquation entre les activités réalisées, l'organisation et le fonctionnement du projet avec les objectifs et résultats définis dans le cadre logique ;
- ✚ Apprécier, sur la base des observations directes, des entretiens avec les acteurs locaux, les partenaires et parties prenantes, le niveau d'atteinte des résultats visés en fin de projet ;
- ✚ Identifier les leçons apprises au sein du projet et chez les partenaires ;
- ✚ Identifier les contraintes ayant exercé des effets positifs ou négatifs sur la qualité des résultats pour la période restante ;
- ✚ Evaluer le niveau (taux) de consommation du budget en rapport avec les prévisions et la mise en œuvre des activités ainsi que l'analyse des coûts et bénéfices et enfin le respect des procédures des partenaires financiers ;
- ✚ Apprécier l'appropriation du projet par les acteurs locaux en vue de la pérennisation des actions
- ✚ Formuler des recommandations ;
- ✚ Examiner les conditions d'ancrage du projet dans les objectifs du programme de développement du gouvernement et de l'ONU FEMMES Niger.

4. METHODOLOGIE

Pour veiller à ce que l'évaluation soit réalisée, l'évaluation porte sur la période de mise en œuvre du projet et sur toutes les actions réalisées par le projet ou avec l'appui du projet. La méthode d'évaluation utilisée peut être résumée comme suit :

- a) Analyse de la mise en œuvre du **RESULTAT 1 : Femmes et filles réfugiées/IDP et survivantes des SGBV ont un accès accru à des services de survie adéquats**. L'analyse ici porte sur les actions de prévention et de riposte aux SGBV entreprises.
- b) Analyse de la mise en œuvre du **RESULTAT 2 : Egalité des sexes et autonomisation des femmes sont institutionnalisées dans la planification et la mise en œuvre du plan stratégique d'intervention humanitaire**. Au titre de ce résultat, l'analyse porte sur les actions axées sur l'institutionnalisation de la généralisation du genre dans la planification et l'intervention humanitaires au Niger.

4.1. QUESTIONS D'EVALUATION

Trois activités de recherche ont été menées au cours de cette mission et les questions clés seront les suivantes :

- a) **Evaluation de l'accès des femmes et les filles réfugiées et déplacées internes et les survivantes des SGBV à des services intégrés adéquats de survie et de leur réinsertion socioéconomique dans leurs communautés** : Quel est le niveau d'accès des femmes/filles affectées par Boko Haram aux services de survie adéquats (de prévention, de prise en charge psychosociale, d'assistance socioéconomique (en formation et en AGR, en assistance en gaz)) et leur situation socioéconomique ?
- b) **Evaluation de la prise en compte du genre dans la planification et la mise en œuvre du plan stratégique d'intervention humanitaire** : quel est le degré d'institutionnalisation du genre dans la réponse humanitaire ?

- c) **Visites de terrain** : Comment le projet « genre et action humanitaire a-t-il été implémenté sur le terrain ?

De manière spécifique, puisqu'il s'agit d'évaluer les actions menées à partir des critères reconnus dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques au sein des principales agences internationales, les critères sus présentés sont repris selon un questionnement qui s'applique au projet à évaluer.

- ◆ La pertinence examine le bien-fondé de l'action au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ. Les questions suivantes ont été examinées :
 - ✓ Correspondance avec les besoins et les demandes des bénéficiaires : le projet apporte-t-il une réponse significative aux préoccupations exprimée par les communautés bénéficiaires ?
 - ✓ Conformité avec les orientations générales de l'Etat nigérien : les objectifs du projet s'inscrivent-ils sur les priorités nationales ?
- ◆ La cohérence apprécie les rapports entre les divers éléments constitutifs de l'action. Les interrogations suivantes peuvent être examinées :
 - ✓ Concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs (cohérence interne) : le cadre logique du projet est-il en cohérence avec la logique d'intervention ?
- ◆ L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs de l'action et rend compte de la réalité des actions conduites :
 - ✓ Jusqu'à quel point le projet produit-il les résultats escomptés,
 - ✓ Atteint-il son but et contribue-t-il à ses objectifs?
 - ✓ Jusqu'à quel point ONUFEMME a-t-elle répondu à ces obligations contractuelles?
 - ✓ Quel est le degré de réalisation des activités ?
 - ✓ Respect des délais et du chronogramme ?
 - ✓ Qualité des réalisations ?
- ◆ L'analyse des résultats significatifs juge les retombées du projet à moyen et long terme en étudiant les effets de celle-ci dans un champ plus vaste. On mesure ici aussi bien les effets immédiats de l'action que les impacts à long terme et dans une vision élargie. Les éléments suivants peuvent être examinés :
 - ✓ Identification des catégories de la population ayant bénéficié (directement et/ou indirectement) de l'action et estimation du nombre de personnes concernées par catégorie ;
 - ✓ Description quantitative de l'impact de l'action ;
 - ✓ Description qualitative de l'impact du projet (négatif, positif, attendu, imprévu) : création ou consolidation d'une structure ou d'une politique du pays bénéficiaire, renforcement des capacités, modification souhaitable de pratiques, valorisation de l'expertise française, visibilité de l'opération, sensibilisation des groupes cibles...).
- ◆ Les effets : les éléments suivants peuvent être examinés :
 - ✓ Quels étaient les effets planifiés et non planifiés du projet?
 - ✓ Jusqu'à quel point le projet a-t-il bénéficié aux principaux intervenants?

4.2. INDICATEURS D'EVALUATION

INDICATEURS	
Indicateurs de pertinence	• Niveau d'appréciation des objectifs du projet

	par rapport aux priorités des populations <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'appréciation des services techniques, des autorités administratives et des ONG partenaires des objectifs du projet par rapport aux priorités nationales
Indicateurs d'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du chronogramme • Taux d'exécution du projet • Niveau d'appréciation de la qualité des réalisations par les bénéficiaires • Niveau d'appréciation des partenaires de la qualité des réalisations
Indicateur d'efficience	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'efficience
Indicateurs d'effets	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes touchées de manière directe et indirecte par le projet.

4.3. METHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNEES

La méthode d'évaluation utilisée peut être résumée comme suit :

4.3.1. Réunion de briefing

Elle a donné l'occasion au consultant d'exposer sa démarche de réalisation de l'évaluation, au coordonnateur du projet d'apporter des informations complémentaires sur les réalités du terrain afin de permettre une meilleure planification de la visite des sites et des entretiens avec les ONG partenaires du projet, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires. Le personnel présent de ONUFEMME a également posé quelques questions de précision au consultant.

4.3.2. Revue documentaire

Afin de connaître le projet et son contexte d'évolution, son déroulement, ses résultats, etc., le consultant a procédé à une revue documentaire. Celle-ci a porté sur le document de projet, les rapports d'activités, les rapports de formation, les documents d'orientation globale ou sectorielle du pays, des documents de référence de ONUFEMME ou des Nations Unies (HRP, HNO), etc.

4.3.3. Echantillonnage

Sur la base des informations fournies lors de la réunion de briefing et de la revue documentaire, les consultants ont réalisé un échantillonnage des sites à visiter, des bénéficiaires, des services techniques et des ONG à rencontrer. Sur les trois (03) sites d'intervention du projet, le consultant a retenu de travailler sur l'ensemble de ceux-ci

Cible	Echantillon
Refugiés, IDP, Hôte	123
Services techniques, Autorités administratives et des ONG partenaires	11
FGD	9

4.3.4. Caractéristique des répondants

Comme sus-évoqué compte-tenu de la situation sécuritaire drastique de la zone d'intervention du projet, toutes les zones d'intervention du projet n'ont pu être couvertes par l'évaluation. Toutefois, toutes les catégories de bénéficiaires ont été entretenues. Ces bénéficiaires qui se répartissent en plusieurs catégories sont constituées de :

- ✚ Les **autorités administratives** : il s'agit du ministère de l'Action humanitaire et du ministère de l'intérieur qui ont participé à la mise en œuvre en tant que partenaire gouvernemental dans le cadre de ce projet.
- ✚ Les **communautés de base de l'intervention à savoir les acteurs humanitaires d'une part, et d'autres part les IDP, réfugiés, retournés et hôtes de la zone d'intervention du projet** : ils sont les principaux bénéficiaires des activités des différentes composantes du projet à savoir l'accroissement de l'accès des survivantes aux services essentiels comme la santé et la protection par les FDS ; le développement d'activités économiques pour améliorer le niveau de vie des populations ; le renforcement des capacités des acteurs humanitaires pour une meilleure prise en compte du genre dans les actions humanitaires ; le renforcement des capacités des populations réfugiés, retournés, déplacés internes et hôtes en vue de leur autonomisation par la création d'AGR ; la sensibilisation et mobilisation sociale en vue d'améliorer la cohésion sociale et la lutte contre les SGBV ; la prise en charge psychosociale en vue de donner une santé physique et mental aux femmes victimes de BH et de SGBV.
- ✚ Les **services techniques déconcentrés** : il s'agit à ce niveau des directions régionales des forces de défense et de sécurité (FDS) et des CSI. Selon leur domaine de compétence, ces services apportent un appui-conseil au projet dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de sensibilisation de prise en charge et de lutte contre les GBV dans la zone de Diffa.
- ✚ Les **ONG** : il s'agit des ONG KARKARA et ADL (Action pour le Développement Local) qui sont les partenaires de mise en œuvre du projet dans la zone d'intervention.

4.3.5. Elaboration du calendrier détaillé des entretiens

Toujours sur la base des informations recueillies grâce à la revue documentaire et à la réunion de briefing, et en fonction de l'échantillonnage réalisé, la mission a élaboré un calendrier détaillé des entretiens aussi bien à Niamey que dans la région de Diffa afin de permettre d'informer les acteurs concernées et de prendre les rendez vous nécessaires.

4.3.6. Réalisation des entretiens et des enquêtes

Des entretiens ont eu lieu avec les services techniques et les ONG et Agences onusiennes à Niamey et à Diffa, les bénéficiaires (Réfugiés et IDP) dans les sites et les communautés locales hôtes. Les entretiens avec les acteurs précités visaient à connaître les actions du projet dont ils ont bénéficié ainsi que la qualité de ces actions, leur appréciation de l'impact du projet sur leur structure en termes de renforcement de capacités, ou d'amélioration des conditions d'existence leur appréciation des forces et faiblesses du projet, etc. Ces entretiens se sont réalisés sur la base de guides d'entretiens et de questionnaires d'enquête spécifiques selon les acteurs concernés.

- ✧ Des guides d'entretiens élaborés pour les bénéficiaires du projet ;
- ✧ Des guides d'entretiens à administrer à l'équipe de coordination et aux partenaires de mise en œuvre travaillant sur le projet ;

En plus des guides d'entretiens, la mission a utilisé l'outil dénommé « Succès Echecs (ou Insuffisances) Potentialités et Obstacles ».

En plus des entretiens, des enquêtes individuelles ont été réalisées auprès des agents des services techniques et des ONG, et auprès des membres de communautés hôtes, réfugiés et IDP ayant bénéficié de formations et AGR

réalisées par le projet. Ces enquêtes ont été conduites sur la base de deux questionnaires d'enquête dont une pour les agents des services techniques et des ONG et une pour les communautés bénéficiaires. Ces enquêtes visaient principalement à appréhender l'efficacité des formations et l'utilisation des AGR.

4.3.7. Débriefing

Au retour du terrain, la mission a consigné les premiers constats de terrain qui ont été exposés lors d'une réunion de débriefing ayant réuni le chargé de programme le coordonnateur du projet et le consultant.

4.3.8. Elaboration des rapports

A l'issue du débriefing, la mission a pris le temps de dépouiller tous les entretiens et enquêtes réalisés afin disposer de données complètes pour rédiger un rapport complet provisoire puis un rapport final.

4.4. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE

4.4.1. Difficultés rencontrées

De manière générale, la mission n'a pas rencontré de grandes difficultés ayant entravé son déroulement ; néanmoins, elle a été confrontée à :

- ✧ la faible disponibilité des agents des services techniques et des membres des agences onusiennes ayant bénéficié de formations dans le cadre du projet. Cette difficulté a limité la taille de l'échantillon des personnes enquêtées individuellement ;
- ✧ la lenteur de certains acteurs à fournir les informations demandées ;
- ✧ les insuffisances de la base de données du projet, etc. ;

4.4.2. Limite de l'étude

Certaines données d'enquête comme par exemple le niveau de maîtrise des connaissances acquises étant fondées uniquement sur les déclarations des enquêtés et non sur un test peuvent comporter des biais et n'ont dès lors pas été utilisées. La deuxième limite de cette étude est que toutes les données financières détaillée n'ont pu être mis à disposition, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur certaines analyses.

CHAPITRE 1 :

DESCRIPTIF DU PROJET ET DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

Cette section revient sur l'analyse de la situation des femmes et des filles au Niger, en mettant un accent sur la situation des femmes/filles affectées par Boko Haram et le degré d'intégration dans les actions humanitaires en leur faveur. Cette section intègre donc le contexte et la justification du Projet genre et action humanitaire au Niger, définit les problèmes que le projet cherche à adresser, les objectifs et les indicateurs de référence établis.

1.1. MODALITE D'EXECUTION DU PROJET

1.1.1. PROBLEMES QUE LE PROJET CHERCHE A ADRESSER

Les problèmes que le projet cherche à adresser sont de plusieurs ordres : humains, institutionnels et organisationnels, financiers, insuffisance de capacités techniques. En effet, face à la violence sans limite de Boko Haram, les survivants font face à des besoins multiples et divers, allant de la prise en charge psychologique à la réhabilitation économique en passant par la prise en charge médicale, ce qui nécessite une prise en charge holistique des survivants.

Les problèmes humains : ceux causés par les activités de Boko Haram à savoir les SGBV, les déplacements forcés, la vulnérabilité.

Les problèmes institutionnels et organisationnels : manque d'un système de prise en charge holistique des victimes de Boko Haram et de prévention des VBG, absence de coordination entre les différents acteurs humanitaires pour ce qui est de la prise en compte du genre dans l'assistance humanitaire, insuffisance de lois et de textes d'orientation en matière de prise en compte du genre ;

Les problèmes d'insuffisance de capacités techniques : Insuffisance de ressources humaines compétentes et de capacité technique en matière de prise en compte du genre au niveau des différents clusters, utilisation de techniques inappropriées par les différentes ONG locales pour la prise en compte du genre ;

Les problèmes financiers : Insuffisance des fonds alloués à la réhabilitation économique des survivants qui dans leur exil ont tout perdu.

1.1.2. OBJECTIF IMMEDIAT ET DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

a) Objectif immédiat

A travers des activités spécifiques d'intervention humanitaires, le projet cherche à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles en garantissant la protection contre la violence sexiste, le soutien psychosocial et la réhabilitation économique, tout en intégrant les questions de genre dans la réponse humanitaire pour le pays.

b) Objectifs de développement recherchés par le projet

Il s'agit de :

- Accroître l'accès des réfugiés, déplacés et survivantes de SGBV à des services intégrés adéquats de survie et garantir leur réinsertion socio-économique dans leurs communautés ;
- Intégrer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre et la planification du plan d'intervention stratégique humanitaire.

1.1.3. PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

Ce projet est en appui du Plan Stratégique d'ONU Femmes 2014-2017 au Niger et l'intervention inter-agences des NU à l'impact de la crise du Nigéria. Il a impliqué le Groupe Thématique Genre et les membres de l'équipe humanitaire du pays, HQ et WCARO pour l'orientation technique et stratégique et le gouvernement du Niger.

a) Parties Prenantes d'orientation générale du projet

Il s'agit :

- ✚ Des Ministère de l'action humanitaire pour l'orientation générale du projet, Ministère de l'intérieur en ce qui concerne le renforcement des capacités des FDS sur une protection des survivantes sensible au genre,
- ✚ De l'assemblée nationale qui a sensibilisé au moins 100,000 personnes dans les camps et dans la ville de Diffa
- ✚ Du Ministère de la promotion de la Femme et de la protection de l'Enfant qui a validé le rapport de l'étude genre ainsi que Ministère de la population (les études menées par IFORD)

b) Partenaires de mise en œuvre

Il s'agit :

- ✚ Des agences onusiennes à savoir le HCR, UNOCHA et ONU FEMMES
- ✚ Du gouvernement avec le ministère de l'intérieur et de l'Assemblée nationale
- ✚ Des institutions gouvernementales internationales telles que l'IFORD et les ONG Locales telles que Karkara, ADL, ASSUSU

c) Les bénéficiaires dont les services régionaux et les populations de différents camps.

Le projet mis en œuvre dans la région de Diffa prévoit se focaliser sur la réponse aux besoins des personnes déplacées internes, des réfugiées, retournées et la communauté hôte affectées par le conflit engendré par Boko Haram. Par ailleurs les ministères de l'Action humanitaire, de la Promotion de la femme, de la santé, défense et de l'Intérieur sont ici mis à contribution dans le cadre de ce projet. Au niveau national, il est question d'assurer l'intégration des questions de genre dans les mécanismes de coordination humanitaire avec pour bénéficiaires les acteurs humanitaires et ONG locales ;

Au niveau opérationnel, les bénéficiaires du projet sont les personnes déplacées internes, des réfugiées, retournées et la communauté hôte, tous affectés par le conflit engendré par Boko Haram.

1.2. LOGIQUE D'INTERVENTION

1.2.1. CHANGEMENTS ATTENDUS

Ce projet est axé sur le comblement des écarts de genre cruciaux dans les activités d'intervention humanitaire en cours au Niger en raison des conséquences des attaques violentes, continues et imprévisibles de Boko Haram dans la région de Diffa. Il doit apporter l'orientation psychosociale et médicale pour les survivantes des SGBV/Viols affectées par les attaques de Boko Haram et les prévenir au niveau des communautés hôtes. De plus, le projet est également dédié à la réhabilitation économique des femmes afin de combattre l'insécurité alimentaire causée par l'activité terroriste. Deux résultats et trois produits seront mis en œuvre.

Les résultats attendus de ce projet sont de s'assurer que 5000 femmes et filles réfugiées/IDP et survivantes des SGBV aient un accès accru à des services de survie adéquats (services holistiques dans un centre unique) ; que l'égalité du genre et la responsabilisation des femmes soient institutionnalisées dans la mise en œuvre et la planification du plan stratégique d'intervention humanitaire.

La responsabilité et la gestion du projet seront assurées par le truchement (i) d'une pratique organisationnelle de gestion axée sur les résultats, des rapports et la communication opérationnelle ; (ii) la gestion efficace des ressources financières et la gestion technique du programme en droite ligne des résultats attendus. Les résultats

attendus de ce projet sont de s'assurer que 5000 femmes et filles réfugiées/IDP et survivantes des SGBV aient un accès accru à des services de survie adéquats (services holistiques dans un centre unique) ; que l'égalité du genre et la responsabilisation des femmes soient institutionnalisées dans la mise en œuvre et la planification du plan stratégique d'intervention humanitaire.

Ceci devra impliquer les actions et les efforts collectifs et concertés des femmes vivant dans ces zones en médiation, négociation et cohésion sociale tant aux niveaux communautaire, local que national.

1.2.2. CADRE LOGIQUE : RESULTATS ATTENDUS ET PRINCIPALES ACTIVITES

Il est attendu deux résultats principaux de la réalisation de ce Programme :

RESULTAT 1 : Femmes et filles réfugiées/IDP et survivantes des SGBV ont un accès accru à des services de survie adéquats

Les actions au titre de ce résultat devront viser à prévenir et fournir une riposte aux SGBV. Même en situations de crise, ce sont les femmes et les filles qui vont dans la forêt chercher du bois de chauffe et ceci les expose aux attaques de Boko Haram. A travers ces actions, environ 5000 femmes, filles survivantes des SGBV/viols, les IDP et les hôtes devront être soutenues pour accéder aux sources d'énergie renouvelables et à des services intégrés / holistiques (médicaux, psychosociaux, juridiques et économiques) sur le même lieu.

Résultat 1.1 – Mise en place de 3 “espaces de cohésion des femmes” dans les sites des réfugiés et d’“un centre unique” de services de santé et sociaux pour fournir une aide psychosociale et une orientation médical pour les survivantes des SGBV, les femmes rescapées de Boko Haram.

Principales activités :

- Vulgariser les énergies renouvelables et distribuer 1.000 fours dans les communautés de femmes pour réduire l'exposition aux attaques de Boko Haram, en particulier dans les zones rurales et périurbaines.
- Mettre en place 3 espaces de cohésion des femmes dans les camps/sites de réfugiés / IDP pour apporter un soutien psychologique et une aide et orientation psychosociales.
- Mettre en place 4 services de SGBV au sein des services nationaux de santé et des services sociaux pour renforcer le soutien aux survivantes des SGBV au “ centre unique ” des communautés.
- Soutenir la création et le fonctionnement de comités de SGBV mixtes (hommes et femmes) dans les camps/sites de réfugiés.
- Identifier les femmes rescapées de Boko Haram vivant dans les zones d'intervention et hors des camps et établir le profil, les témoignages au cours de leur captivité avec l'appui technique du HQ/WCARO.

Résultat 1.2 – Sensibilisation du public, mobilisation sociale et capacités accrues de régler les violences persistantes contre les femmes et les filles parmi plus de 20.000 personnes, en particulier les hommes et les garçons affectés par le conflit engendré par Boko Haram.

Principales activités

- Intensifier la sensibilisation communautaire sur les SGBV, les droits des femmes en situations de conflit ciblant 20.000 femmes et filles réfugiées, IDP dans leurs communautés hôtes en partenariat avec les médias concernés ;
- Créer 5 bureaux genre dans les stations des forces de sécurité (gendarmes, police, militaires) et soutenir une équipe fonctionnelle pour apporter des services conviviaux pour les femmes et de l'aide aux victimes / survivantes des GBV.

- Former 300 agents des forces de sécurité (armée, police, gendarmerie) à la protection et à l'appui aux femmes survivantes des SGBV ;
- Produire et diffuser des outils de communication pour 2.000 agents des forces de sécurité.

RESULTAT 2: Egalite des sexes et autonomisation des femmes sont institutionnalisées dans la planification et la mise en œuvre du plan stratégique d'intervention humanitaire

Au titre de ce résultat, les actions devront être axées sur l'institutionnalisation de la généralisation du genre dans la planification et l'intervention humanitaires au Niger. Ceci inclurait des efforts de coordination, de sensibilisation et de renforcement des capacités de programmation de l'égalité du genre dans les actions humanitaires.

Résultat 2.1 – Les mécanismes existants de coordination humanitaire sont plus sensibles au genre à travers un renforcement accru des capacités de 100 acteurs humanitaires et la fourniture d'assistance technique dans la génération de données désagrégées par sexe et par âge (SADD). Ces actions devront augmenter une fourniture de fonds pour l'action de genre dans les projets humanitaires à financement accru avec le marqueur de genre 2b de 2% (actuellement) à 10% en fin 2016.

Principales activités

- Renforcer les capacités de 100 acteurs humanitaires sur l'institutionnalisation du genre dans l'intervention humanitaire au Niger ;
- Fournir l'assistance technique dans l'institutionnalisation du genre dans le Cycle de Programmation Humanitaire par le truchement de l'Analyse des Besoins Humanitaires au cours du processus des HNO et le Plan d'Intervention Humanitaire (HRP). Les cellules Humanitaires du HQ et du WCARO devront fournir un appui dans les efforts de coordination relatifs à l'intervention humanitaire et aux mécanismes des grappes/groupes inter-agences ;
- Encourager et promouvoir la collecte et l'analyse des données désagrégées par sexe et par âge et contribuer à des publications régulières concernant les aspects genre et humanitaires au Niger ;
- Elaborer un profil genre régional et du pays pour appuyer l'acteur humanitaire avec la désagrégation des données par sexe et par âge.

CHAPITRE 2 :

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION

Ce chapitre traite des résultats de l'évaluation ; comme indiqué plus haut, il s'agit des résultats par rapport aux critères de pertinence, l'efficacité, l'efficience, les résultats immédiats, la durabilité et la formulation des recommandations pour la consolidation des acquis. Il s'agit donc de la mesure du niveau de compréhension par les acteurs, de l'approche théorique conceptuelle qui sous-tend l'exécution du projet "*Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger*", les résultats qu'il cherche à atteindre et des stratégies mises en œuvre pour les atteindre. Elle traite également du renforcement des dimensions droits humains et genre dans la perspective de l'amélioration de l'impact du projet sur les bénéficiaires. Cette partie aborde aussi le niveau de clarté des résultats du projet et de précision des indicateurs et le niveau d'appropriation du projet par les partenaires nationaux.

2.1. EVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET

L'évaluation de la pertinence du projet s'applique en particulier à montrer dans quelle mesure ses objectifs et priorités s'accordent avec les besoins des bénéficiaires visés, compte tenu de l'environnement existant. Il s'agit à ce niveau de se demander en outre si les objectifs du projet sont perçus de la même manière par tous les acteurs. La pertinence du projet ici repose sur la mesure selon laquelle les objectifs envisagés par le projet "*Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger*" sont en adéquation avec le mandat de l'ONU Femmes dans l'humanitaire ainsi qu'avec les problèmes identifiés dans le contexte humanitaire du Niger en général et dans la région de Diffa en particulier, les besoins réels et priorités des groupes cibles et bénéficiaires. Il s'agit à ce niveau de se demander en outre si les objectifs du projet sont perçus de la même manière par tous les acteurs. L'évaluation s'attache donc ici à montrer si le projet a apporté une réponse significative à la préoccupation exprimée par les populations affectées par Boko Haram dans la région de Diffa.

2.1.1. CONSTAT 1 : UNE CORRELATION ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES BESOINS DES BENEFICIAIRES

Dans toutes les zones couvertes par le projet, le besoin en assistance psychologique, sanitaire, en AGR, en formation se fait clairement sentir et freine souvent considérablement la réhabilitation psychologique et économique des déplacés. De plus, le projet est situé dans la zone qui est affectée sérieusement par les attaques de BH et où les perturbations sociales inhérentes à ces attaques ont causé la destruction de nombreuses infrastructures sociales et une désorganisation de la société. Les actions du projet sont donc pertinentes avec les besoins des populations à savoir la prise en charge psychologique et sanitaire des survivants de BH, la réhabilitation socioéconomique des déplacés de BH, la formation aux AGR, la cohésion sociale, la lutte contre les VBG etc.

En effet, selon les différents acteurs rencontrés, compte tenu de l'environnement sécuritaire et social de la zone d'intervention, les objectifs et priorités du projet s'accordent parfaitement avec les besoins des bénéficiaires. Tous les acteurs rencontrés (autorités administratives, les communautés déplacées, les services techniques et ONG) sur la question ont trouvé les objectifs et priorités du projet très utiles (82%) et utiles (18%) et s'accordent parfaitement avec les besoins identifiés des bénéficiaires.

L'analyse du tableau 2.1 montre que pour les différents acteurs interviewés le projet a été pertinent car tous ces derniers estiment que les objectifs et priorités sont soit utiles soit très utiles. Ce résultat laisse ainsi paraître que les objectifs du projet sont perçus de la même manière par tous les acteurs.

Tableau 2.1 : Appréciation des bénéficiaires sur les objectifs du projet

Appréciation des objectifs du projet par rapport aux priorités des populations	Effectifs	Pourcentage (%)
Très utile	101	82
Utile	22	18
Peu utile	0	0
Inutile	0	0
Total	123	100

Source : Enquête de terrain

2.1.2. CONSTAT 2 : UNE CORRELATION ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES PRIORITES NATIONALES

Le Niger est membre des Nations Unies, et sur cette base, il a entériné les différentes résolutions du Conseil des NU. Ces résolutions 1325, 1820, 1888 et 1889 sont rendues opératoires par le truchement du Plan d'Action en 7 Points du SG sur la participation des femmes à la construction de la paix. Ces dispositions et engagements ainsi que les politiques et lois internationales et nationales, fournissent un environnement propice pour la mise en œuvre d'un programme visant à promouvoir l'égalité du genre et la pleine participation des femmes à la prise de décisions en situation humanitaire. Il s'agit donc ici de faire un rapprochement entre les problèmes abordés par le projet et les préoccupations du Niger au niveau national et au niveau sectoriel.

De l'ensemble, la mise en œuvre du projet "Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger" est fondée sur les résolutions internationales et nationales auxquelles le Niger s'est engagé.

a) La pertinence du projet au regard de la Constitution du Niger

La Constitution du Niger en vigueur établit le principe de l'égalité entre les sexes, ce qui laisse entrevoir une synergie avec l'objectif principal du projet qui est de « répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles en garantissant la protection contre la violence sexiste, le soutien psychosocial et la réhabilitation économique, tout en intégrant les questions de genre dans la réponse humanitaire pour le pays ». Ainsi, les objectifs du projet s'inscrivent bien dans le principe de l'égalité établi par la Constitution du Niger.

b) Pertinence du projet au regard de la politique nationale du genre

Un des objectifs du projet est l'institutionnalisation du genre dans les actions humanitaires. Or, le document de politique nationale genre du Niger, dans son orientation stratégique prévoit une institutionnalisation du genre, une volonté matérialisée par l'existence dans le gouvernement d'un ministère chargé de la Population, de la promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. A l'observation, on note donc une synergie d'objectif entre le projet et la politique nationale genre.

c) Pertinence du projet au regard du Programme de Renaissance du développement économique et sociale actuellement en révision et reformulation

De façon générale, le projet correspond aux objectifs majeurs de la coopération au développement. Le projet, tel qu'il est conçu contribue à

- La réduction de la pauvreté à travers les effets qu'il produit au niveau du développement d'activités économiques, de la formation aux AGR etc.
- La mise en œuvre des principes de droits humain en mettant l'accent sur les liens entre assistance psychosociale et santé ainsi que sur la prise en charge par les populations de la question de cohésion sociale et des libertés communes et individuelles.

De même, selon les différents acteurs nationaux, le bien fondé du projet réside dans son arrimage aux plans d'actions humanitaires et de développement du pays et encore plus de la région de Diffa qui constitue la principale zone d'intervention du projet. Le projet de part son objectif général tente de renforcer la restauration

psychologique et économique des survivantes des attaques de Boko Haram, pour une amélioration des conditions de vie et une cohésion sociale et du respect des droits humains face aux effets du terrorisme.

Par ailleurs, la pertinence du projet réside également dans son adéquation avec les objectifs UNDAF du système des nations unies qui préconisent le « leave no one behind » et intègrent l'objectif 5 des ODD et le HRP ou HNO de l'équipe humanitaire au Niger.

Selon les services techniques, les autorités administratives et les ONG partenaires rencontrés, l'objectif global du projet est en parfaite harmonie (100%) avec les plans nationaux et locaux comme l'indique le tableau 2.2 ci-dessous. Ainsi, l'analyse de ce tableau montre que les acteurs notamment les collectivités locales, les services techniques, les autorités administratives, les ONG partenaires reconnaissent une parfaite interdépendance entre l'objectif global du projet et les priorités nationales. C'est donc dire que l'objectif global du projet prend en compte les préoccupations énoncées dans les documents majeurs de développement du Niger, d'où sa pertinence.

Tableau 2.2 : Appréciation des services techniques, des autorités administratives et des ONG partenaires

Appréciation	Effectifs	Pourcentage (%)
En harmonie	11	100
Pas en harmonie	0	0
Total	11	100

Source : Enquête de terrain

2.1.3. CONSTAT 3: UNE COHERENCE DANS LA LOGIQUE D'INTERVENTION

L'analyse du cadre logique du projet permet de constater une cohérence entre les différents éléments de la logique d'intervention du projet à savoir, les ressources, les activités, les résultats, les effets et l'impact. En prenant l'exemple d'une chaîne de résultat du cadre logique du projet, le caractère cohérent de la logique peut s'apprécier. En effet,

- Si les ressources financières sont disponibles, la réalisation des activités relatives aux différentes composantes du projet s'effectue conformément à la programmation du projet ;
- Si les activités sont réalisées à partir d'une programmation prédéfinie, alors on peut s'attendre à une amélioration des moyens et modes d'existence des différents bénéficiaires ;
- Si les capacités des acteurs humanitaires, des ONG et des FDS sont renforcées en matière de prise en compte du genre, alors leurs performances en matière de prise en compte des besoins spécifiques des femmes, enfants, groupes vulnérables et minorités seront améliorées ;
- L'amélioration des performances des acteurs humanitaires, des ONG et des FDS contribuera donc à l'amélioration de la performance du projet.

Selon les analyses et les opinions des différents acteurs, la qualité du mécanisme de coordination qui s'observe à travers les principes énoncés ci-dessus et à tous les niveaux de la chaîne des objectifs confère au projet sa cohérence.

Pour ce qui est des stratégies d'action, en plus des structures étatiques (Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, Ministère chargé de la Population, de la promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de l'Intérieur), des structures déconcentrées de l'Etat (Gouvernorat, Direction Régionale de la police de Diffa etc.), l'Assemblée Nationale, les structures internationale (Institut de Formation et de Recherche Démographique IFORD), des ONG ayant une grande expertise en développement locale (ONG Karkara, ONG Appui au Développement Local) ont été sollicité par ONU Femmes pour réaliser sur le terrain les différentes

activités inscrites dans les composantes du projet. C'est donc le partenariat qui a été la ligne directrice adoptée par ONU Femmes pour mettre en œuvre le projet.

Toutefois, les réticences du Ministère de la Défense n'ont pas favorisé un bon démarrage de la composante renforcement de capacité des FDS qui a pris du retard ce qui a eu une incidence dans sa réalisation et la mise sur pied des unités genre au sein des unités de FDS. Et finalement c'est le Ministère de l'intérieur, décentralisation qui a mis en œuvre les activités

2.1.4. CONSTAT 4 : UNE COHERENCE DE LA LOGIQUE DU PROJET

Les différentes observations et opinions montrent à ce niveau que la stratégie d'intervention et de pilotage du projet reposent sur un ensemble de partenaires qui privilégie la création des conditions de mise en œuvre des activités de façons efficace et efficiente.

✧ Analyse du cadre logique organisationnel

Le mécanisme de coordination du projet laisse paraître que le projet a été initié en appui du Plan Stratégique d'ONU Femmes 2014-2017 au Niger et l'intervention inter-agences des NU à l'impact de la crise du Nigéria. Il impliquait ainsi le Groupe Thématique Genre et les membres de l'équipe humanitaire du pays. L'orientation technique et stratégique était fournie par les Cellules Genre et Humanitaire (HQ et WCARO) qui étaient chargées de la direction stratégique du programme et géraient directement la fourniture des ressources prévues pour ces appuis.

En vue de la mise en œuvre du projet, ONU Femmes a recruté un personnel international basée dans son bureau actuel à Niamey pour gérer le programme dans le pays et un national basé à Diffa, les deux supervisés par le Conseiller Régional Genre et Humanitaire. Du fait que cela pourrait prendre plus longtemps de recruter, le projet a prévu la possibilité de faire appel à un partenaire en attente à partir des registres opérationnels comme le NORCAP, le MSB ou CANADEM ou les volontaires japonais afin de combler l'écart, tandis que le processus de recrutement se poursuivrait. Cet expert devrait travailler avec un personnel national basé à Diffa pour appuyer la mise en œuvre au jour le jour avec les ONG nationales et internationales et en liaison avec le personnel de l'ONU Femmes présent dans le pays. Par ailleurs, le partenariat avec le Gouvernement, les ONG et les agences des NU (UNICEF, UNFPA, OHCHR, PNUD, OMS, UNESCO) devait être établi pour la mise en œuvre comme cela a pu être constaté.

Ainsi, l'analyse du cadre logique organisationnel permet de constater que le dispositif organisationnel mis en place pour le pilotage et l'exécution du projet était constitué de différents acteurs (services centraux et déconcentrés, les autorités administratives, ONG, collectivités, Agences onusiennes etc.). Le schéma organisationnel mis en place pour le pilotage et l'exécution du projet est bien adapté au contexte régional du projet. Les rôles et responsabilité de chaque acteur est bien défini. On ne constate pas de chevauchement de responsabilité, chaque acteur joue sa partition en vue d'atteindre avec efficacité et efficience les objectifs du projet. En effet, il était prévu la participation de plusieurs acteurs dans la mise en œuvre du projet. Ainsi Le Gouvernement du Niger participe au projet en fournissant des points focaux dans les ministères impliqués (Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, du Ministère chargé de la Population, de l'Autonomisation des Femmes et de la Protection de l'Enfance, du Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur dans la coordination et le suivi du projet. Ces différents agents devaient participer au comité technique et de pilotage du projet. Dans la réalité, ces différents agents ont été désignés. Chacune de ces ministères a eu un engagement suffisant dans l'appui à l'exécution et au pilotage du projet. Ainsi, ils ont participé à fournir des réflexions stratégiques à la coordonnatrice nationale du projet et accompagner la mise en œuvre et l'orientation du projet. Les points focaux ont ainsi joué leur rôle.

Au final, on note sur le plan de la cohérence externe que le projet est en cohérence avec les politiques nationales. Plus encore, des contacts ont été établis avec les autorités étatiques, les autorités locales, les services techniques ou d'autres intervenants de la zone.

✧ **Cohérence interne**

Sur le plan de la cohérence interne, le projet a été structuré selon la méthode du "cadre logique". Les facteurs externes qui peuvent mettre en danger la réalisation des objectifs ont été identifiés et analysés (analyse des risques)². L'objectif du projet se concentre sur la réalisation d'infrastructures (espaces de cohésion de femme), l'offre des services de prise en charge, de protection, et sur la durabilité de ces offres par le biais de renforcement des capacités des bénéficiaires en droits humains, cohésion sociale, en AGR, etc. Cet aspect explique en grande partie les résultats positifs importants obtenus. En effet des activités de renforcement des capacités ont généralement été prévues en vue de la maintenance et durabilité des différentes interventions mise en œuvre.

Il est également important de signaler que l'objectif majeur du projet a été formulé d'une façon précise. Dans le document de projet, la prise en charge psychosociale et médicale des survivantes des attaques de Boko Haram, la prévention au niveau des communautés hôtes et la réhabilitation économique des femmes sont présentées comme l'objectif général du projet. Les ONG et autres partenaires de mise en œuvre du projet ont pleinement réalisés les conséquences opérationnelles de cet objectif. En effet, la majorité des techniques utilisées garantissent la prise en charge holistique des survivantes de BH, avec une grande attention accordée aux aspects sanitaires et socioéconomique. Toutefois, les ONG n'étaient pas toujours bien équipées pour suivre de près la qualité des interventions offertes, notamment en raison d'un personnel toujours pas très suffisant pour la tâche.

2.2. EVALUATION DE L'EFFICACITE DU PROJET

L'analyse de l'efficacité se fera en deux temps. Dans un premier, il s'agira d'analyser l'efficacité sur un certain nombre d'éléments sur lesquels on peut apprécier l'efficacité du projet. Dans un second temps, l'analyse portera sur l'efficacité globale du projet. Les points ci-après ont été examinés par l'évaluation : la matérialité des réalisations, la qualité des réalisations, l'appréciation de la conduite des opérations, les méthodes et procédures suivies.

2.2.1. CONSTAT 5 : UNE MATERIALISATION DES REALISATIONS

Les différentes réalisations des composantes à savoir la prise en charge psychosociale, la prévention contre les VBG, la réhabilitation socioéconomique des survivants de BH d'une part et d'autre part le renforcement des capacités des acteurs humanitaires sont perceptibles sur le terrain malgré les difficultés inhérentes à l'exécution. Ces difficultés ont été causées par les processus de validation du plan de travail par le gouvernement, les négociations pour la mise en œuvre des certaines activités (elles ont pris 6 mois pour avoir l'autorisation pour former les FDS), l'accès limité aux sites/camps à cause d'insécurité et les inondations. Ces situations ont eu pour conséquence le démarrage tardif des activités du projet par les partenaires, mais n'ont pas empêché d'atteindre tous les objectifs assignés et les résultats escomptés.

Des mécanismes d'organisation et de suivi-coordination qui ont été mis en place pour vérifier l'avancement de l'exécution du projet et ses effets sur les bénéficiaires ont été utilisés efficacement selon les constats de la mission. En effet, face au désistement du personnel national recruté basé à Diffa, la coordination du projet a opté pour un déploiement périodique et rotatif du personnel du bureau ONU Femmes de Niamey à Diffa. Ainsi un staff ONU Femmes séjournait à Diffa pour trois à quatre semaines afin de faire le suivi de la mise en œuvre du projet et appuyer les ONG et structures étatiques déconcentrées partenaires dans la mise en œuvre du projet. La mission a pu noter que cette stratégie de gestion du personnel a concouru à palier l'absence de ce personnel national basé à

² Document de projet « Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa – Niger »

Diffa qui devait assurer le suivi quotidien de l'exécution du projet comme l'indique la coordinatrice régionale de l'ONG Karkara à Diffa :

« Le fait que Paul, Maimouna³ ou Béatrice⁴ se relaient ici (Diffa) a été très important pour nous. Ils nous accompagnaient au jour le jour par un suivi de proximité et apportaient des solutions aux difficultés qu'on pouvait rencontrer » (Diffa, le 28/05/2017)

2.2.2. CONSTAT 6 : LA QUALITE DES REALISATIONS

Pour apprécier la qualité des réalisations relatives aux différentes composantes du projet, des opinions ont été apportées par les communautés réfugiées, déplacées, retournées et hôtes qui sont les principaux bénéficiaires du projet. Les résultats montrent que la qualité des réalisations par rapport aux différentes composantes du projet est très satisfaisante (75,7%), satisfaisante (2,6%) et non satisfaisante (21,7%) comme le montre le tableau 2.3. Le tableau laisse entrevoir une part relativement importante (21,7%) de bénéficiaires du projet qui estime que la qualité des réalisations est non satisfaisante en raison notamment de leur « insuffisance ». En effet Il ressort des entretiens avec ces derniers que, si le projet est d'une importance certaine c'est le nombre de ménages bénéficiaires touchés notamment par les AGR, les formations au AGR, les kits gaz qui est estimé insuffisant par rapport à la demande.

Tableau 2.3 : Appréciation des bénéficiaires sur la qualité des réalisations

Appréciation des bénéficiaires sur la qualité des réalisations	Effectifs	Pourcentage (%)
Très satisfait	87	75,7
Satisfait	3	2,6
Non satisfait	25	21,7
Total	115	100

Source : Enquête de terrain

Ces opinions ont été confirmées par les constats sur le terrain :

- *Par rapport au renforcement des capacités des populations affectées* : la construction de trois (03) espaces de cohésion des femmes (cf Encadré 1) dont un (01) à Kabelewa, (01) à Sayam et (01) à Boudori sont appréciés très satisfaits par les communautés déplacées et même les autres acteurs humanitaires intervenant dans les sites de déplacés. Selon les bénéficiaires et les constats effectués, le taux de réussite (100%) est très satisfaisant notamment en raison du suivi et de l'utilisation faite de ces espaces. Ces espaces sont aujourd'hui des centres de formation aux métiers (couture, menuiserie, broderie, restauration, fabrication de savon, etc.), des lieux de rencontres et échanges des femmes et même des hommes, des centres d'écoute, des points de sensibilisation et bien autre. Cet état de fait met en évidence la durabilité de ces infrastructures en raison de l'appropriation par les communautés déplacées de l'importance de ces espaces.
- *Par rapport au développement des AGR* : selon les ménages bénéficiaires (350), les AGR octroyés contribuent significativement à l'autonomisation des ménages bénéficiaires qui sont aujourd'hui moins dépendant de l'assistance alimentaire. La mission de suivi constatait déjà en février 2017 que certains bénéficiaires avaient réussi à diversifier leur activité en créant d'autres et en générant même des emplois. Par ailleurs, pour rendre les activités pérennes, ADL un des partenaires de mise en œuvre a incité les bénéficiaires à collaborer avec les institutions de microfinance formelle. Ainsi, la mission d'évaluation a pris connaissance d'un système d'épargne avec des bénéficiaires d'AGR qui font des dépôts mensuels d'un montant minimal de cinq mille francs CFA (5000 F CFA/mois) auprès d'une microfinance locale (ASSUSU). Cet autre état

³ Personnels du bureau ONU Femmes Niamey

⁴ Coordinatrice

de fait met en évidence la durabilité de l'intervention en raison l'appropriation par les communautés déplacées de l'importance de ces activités, qui en plus de l'amélioration de leurs conditions de vie dont elles concourent, constituent également un nouveau départ pour ces ménages qui faut-il le rappelés ont tout perdu du fait des attaques de BH.

- *Par rapport au renforcement des capacités* : l'appréciation de la qualité s'observe surtout au niveau de l'organisation matérielle des formations et les thèmes abordés. La mission a constaté que la plupart des bénéficiaires ont apprécié l'organisation matérielle des différentes formations qui ont été effectuées. Pour les bénéficiaires des formations sur les questions de genre (acteurs humanitaires et FDS), les thèmes abordés prennent en compte les préoccupations en matière de prise en compte du genre dans l'action et l'urgence humanitaire. Pour les bénéficiaires des sensibilisations sur la prévention contre les VBG, les thèmes abordés (droits humains, scolarisation, sécurité, cohésion sociale, etc.) s'arriment au contexte local en matière de lutte contre les VBG, l'insécurité et la radicalisation. Pour les bénéficiaires de formation en AGR, les connaissances acquises en AGR sont un héritage à transmettre et à pérenniser car constituent des moyens d'existence alternative en tout lieu et tout temps.
- *Par rapport à la recherche-action* : l'appréciation de la qualité des réalisations des activités s'observe au niveau de la réputation de la structure qui a piloté ces activités (IFORD). Compte tenu de l'expertise de cette structure et selon les constats, la qualité des réalisations obtenues à travers ces activités est satisfaisante. Par ailleurs, des structures étatiques (Ministères) et ONG nationales et internationales ayant participé aux ateliers de validation des études sur le « profil genre au Niger » et sur « le profil des survivantes de Boko Haram », les résultats de ces recherches sont d'une importance capitale dans la mesure où aucun document de référence n'avait jusqu'ici fait cet état de lieu. Bien plus encore, beaucoup de résultats des différents programmes de recherche ne sont pas complètement à la portée des utilisateurs.
- *Par rapport à la gestion du projet et la capitalisation* : l'appréciation de la qualité des réalisations à savoir le recrutement de l'équipe du projet, l'élaboration de plan de suivi-évaluation etc. par différents partenaires rencontrés montrent diverses opinions. La qualité de ces réalisations est 81,8% satisfaisante et 18,2% non satisfaisant tel que présenté dans le tableau 2.4. De l'analyse de ce tableau, il ressort que pour 18,2% des partenaires la gestion du projet et la capitalisation ne sont pas satisfaisante notamment en raison de l'insuffisance du personnel dédié au projet et de la durée effective de la mise en œuvre du projet.

Tableau 2.4 : Appréciation des partenaires du projet sur la qualité des réalisations

Appréciation des bénéficiaires sur la qualité des réalisations	Effectifs	Pourcentage (%)
Très satisfait	0	0
Satisfait	9	81,8
Non satisfait	2	18,2
Total	11	100

Source : Enquête de terrain

Encadré 1 : Espace de Cohésion des Femmes

En contexte humanitaire et de relèvement précoce, les Espaces de Cohésion des Femmes sont des structures de promotion et de protection des droits des femmes et des filles mises en place par ONU Femmes dans ses différents programmes-pays en fonction du contexte spécifique de chaque crise humanitaire et besoins identifiés. Au Niger ces espaces sont dénommés « Espace de Cohésion des Femmes » sont logés à l'intérieur des Camps et sites de réfugiés et déplacés.

Les espaces permettent aux femmes et aux filles de se retrouver de façon discrète entre elles afin de partager leurs expériences et s'exprimer en toute liberté. Ils constituent un facteur important pour construire la résilience sociale des survivantes de VBG grâce notamment à la reconstruction d'un réseau de soutien social et de cohésion entre femmes et filles réfugiées et celles des communautés hôtes. Ces espaces accueillent également les hommes et les enfants au travers des activités de loisirs, de cohésion sociale, de formation etc.

Activités

En vue de promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles tant dans les situations d'urgence que de relèvement précoce, ces espaces dédiés aux femmes et filles tournent tout autour de cinq piliers, que sont: la prévention des violences basées sur le genre (communication, information sur les services disponibles, formation, mobilisation communautaire et mise en place des mécanismes de protection communautaires et d'alerte précoce des VBG), la prise en charge des survivant(e)s de violences basée sur le genre (identification, l'appui/accompagnement psychosocial et actions de santé mentale, la référence et contre-référence pour l'orientation médicale et/ou juridique et judiciaire, sécuritaire, la réinsertion socioéconomique), les activités de cohésion sociale (activités communautaires et de coexistence pacifique) et d'autonomisation économique (activités d'autonomisation économique des femmes, hommes, jeunes réfugiées, déplacées et celles des communautés hôtes à travers des formations aux petits métiers tels que couture, menuiserie, broderie, fabrication de savon etc.).

Mécanisme de gouvernance de l'Espace de Cohésion des Femmes

Une équipe de relais communautaires, de travailleurs sociaux et d'un psychologue est chargée d'animer ces espaces. Afin d'assurer une meilleure appropriation et pérennisation de l'Espace de Cohésion des Femmes aussi bien par les bénéficiaires directes, les acteurs humanitaires que les partenaires, un Comité de Gestion (COGES) est mise en place en vue d'assurer son opérationnalité. Ce comité principalement composé de femmes inclut de manière minoritaire les hommes et a pour rôle de :

- Faire fonctionner l'Espace à travers la mobilisation sociale et communautaire des bénéficiaires ;
- Gérer en bon père de famille le matériel de l'Espace (chaises, tables, etc...) ;
- Assurer la sécurité des biens et des personnes ;
- Assurer l'entretien de l'Espace ;
- Faire le bilan hebdomadaire des activités menées au sein de l'Espace et rendre compte au responsable en charge de l'Espace.

2.2.3. CONSTAT 7 : LE NON RESPECT DU CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Le projet « Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger » avait été conçu pour une durée de douze (12) mois d'avril 2016 à mars 2017. Il a été marqué par une période de retard de lancement qui a fortement influencé le déroulement des activités. Le tableau 2.5 donne l'évolution dans le temps des activités du projet.

En effet, trois (03) mois de retard ont marqué la vie du projet, seulement neuf (09) mois ont été mis à profit pour appuyer les populations bénéficiaires de ce projet. Ainsi, ce retard pourrait fortement influencer le bon déroulement des activités.

Trois problèmes majeurs justifient selon les différents acteurs de mise en œuvre ce retard, à savoir :

- ✚ L'insécurité : avec le groupe terroriste islamique Boko Haram qui a attaqué Diffa en juin 2016 dans l'intention de prendre le contrôle de certaines parties de Diffa qui a conduit l'ONU à envisager une évacuation de son personnel de Diffa à Zinder. Cette situation et d'autres attaques dans les zones périphériques ont perturbé l'accès des acteurs humanitaires aux bénéficiaires ;
- ✚ Les inondations : pendant la saison des pluies, les localités de Sayam et Kabelewa ont été inondées et les partenaires d'exécution ADL et Karkara ne pouvaient se rendre dans les camps de Sayam-forage et de Kabelewa.
- ✚ Des lenteurs administratives importantes : il était très difficile pour ONU Femmes d'obtenir l'autorisation du gouvernement pour le renforcement des capacités de plus de 300 agents des FDS à Diffa en raison des attaques de Boko Haram. Il a ainsi fallu environ 6 mois pour obtenir l'autorisation des ministères chargés de la défense et de l'intérieur pour organiser la formation de ces officiers militaires et de sécurité à Diffa.

Tableau 2.5 : Evolution dans le temps des activités tu projet

MOIS DU PROJET	ELEMENTS D'APPRECIATION		
	Nombre de mois prévus pour le projet	Nombre de mois de réalisation des activités	Ecart (mois de retard)
2016	Avril- décembre	6 mois	3 mois
2017	Janvier – mars	3 mois	0 mois
Total	12 mois	9 mois	3 mois

Source : Enquête de terrain

L'analyse de l'efficacité se fait en deux temps. Dans un premier temps, il s'agit d'analyser l'efficacité sur l'atteinte des objectifs. Dans un second temps, l'analyse porte sur l'efficacité globale du projet.

2.2.4. CONSTAT 8 : L'ATTEINTE DES RESULTATS ET DE L'OBJECTIF DU PROJET

Le premier élément qui permet d'apprécier l'efficacité d'un projet est la réalisation de ses résultats ou de ses objectifs.

- ✧ Par rapport au Résultat 1.1 : *Les espaces de cohésion des femmes sont fonctionnels dans les sites de réfugiés et les zones de forte concentration*

En comparant les principaux objectifs (activités) attendus aux différentes réalisations effectuées dans le cadre de ce résultat, on peut faire une appréciation de son efficacité. Le tableau 2.6 donne la satisfaction par rapport au résultat 1.1 attendu. L'analyse du tableau montre un taux d'exécution à 125%. Cette moyenne est une entière satisfaction et inattendue au regard du retard enregistré dans le lancement des activités du projet. De manière générale, trois facteurs principaux expliquent ce fort taux d'atteinte des résultats et de l'objectif du projet :

- Le redéploiement du personnel des partenaires de mise en œuvre dans le projet ;
- L'approbation par le gouvernement (Ministère de la défense et de l'Intérieur) des documents majeurs en matière de sensibilisation et de formations élaborés dans le cadre du projet.
- Le respect des recommandations de la mission de suivi.

Tableau 2.6 : Taux de réalisation des résultats attendus du Résultat 1.1

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation
Activité 1 : Mettre en place des espaces de cohésion des femmes dans les camps/sites de réfugiées / IDP pour fournir une assistance et une orientation psychosociales	3	3	0	100%
Activité 2 : Mettre en place 4 services SGBV au sein des services nationaux sociaux et de santé pour renforcer l'appui aux survivantes aux SGBV au niveau des communautés : 3 centres uniques, 1 centre d'appels 24/7.	3 centres uniques	3	0	100%
	1 centre d'appels	1	0	100%
Activité 3 : Soutenir la création et le fonctionnement de 2 comités mixtes (hommes et femmes) de SGBV dans les camps/sites de réfugiés	2	2	0	100%
Activité 4 : Identifier les femmes rescapées de Boko Haram vivant dans les zones d'intervention et hors des Camps et établir le profil, les témoignages au cours de leur captivité	1000	1000	0	100%
Activité 5 : Mettre en place 200 projet à impact rapide (trousseau économique) pour les survivantes aux GBV/les réfugiées, femmes et filles IDP, femmes des communautés hôtes	200	350	+150	175%
Activité 6 : Vulgariser les énergies renouvelables et distribuer 1000 fours dans les communautés de femmes pour réduire l'exposition aux attaques de Boko Haram, en particulier dans les zones rurales et périurbaines	1000	2000	+1000	200%
Moyenne d'exécution				125%

Source : Exploitation des données d'enquête de terrain

✧ Par rapport au Résultat 1.2 : *Sensibilisation publique et mobilisation sociale accrues pour s'attaquer aux violences persistantes contre les femmes et les filles*

En comparant les principaux objectifs aux réalisations effectuées dans le cadre du projet, on peut faire une appréciation de son efficacité. Le tableau 2.7 donne la situation par rapport au résultat 1.2, le taux d'exécution est variant entre 50% et 500% avec une moyenne d'exécution de 176,7% pour ce résultat 1.2 du projet. Dans les conditions contextuelles de mise en œuvre du projet, cette moyenne est hautement significative même si le recrutement du personnel direct affecté au projet et notamment dans la zone stratégique de mise n'a pas été conclu. Néanmoins, on peut reconnaître une efficacité au projet puisque la moyenne d'exécution est de 176,7%.

Tableau 2.7 : Taux de réalisation des résultats attendus du Résultat 1.2

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation
Activité1: Intensifier la sensibilisation communautaire sur les SGBV, les droits des femmes en situations de conflit ciblant 20.000 femmes et filles réfugiées, IDP dans leurs communautés hôtes en partenariat avec les médias concernés ;	20 000	100 000	+80000	500%
Activité 2 : Créer 5 bureaux genre dans les stations des forces de sécurité (gendarmes, police, militaires) et soutenir une équipe fonctionnelle pour apporter des services conviviaux pour les femmes et de l'aide aux victimes/survivantes des GBV	5	5	0	100%
Activité3 : Former des agents des forces de sécurité à la protection et à l'appui aux femmes survivantes des SGBV	300	400	0	133,3%
Activité4 : Produire et diffuser des outils de communication pour 2.000 agents des forces de sécurité	2000	2 000	0	100%
Activité 5 : Fournir une expertise technique en Genre/GBV sous forme d'un spécialiste de l'urgence (P4) basé à Niamey et un personnel national (SB5) basé au Bureau des NU à Diffa	2	1	-1	50%
Moyenne d'exécution				176,7%

Source : Exploitation des données d'enquête de terrain

- ✧ Par rapport au Résultat 2 : *Mécanismes de coordination humanitaire existants sont plus réactifs au genre et s'adressent aux besoins distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons*

A travers une comparaison les principaux objectifs du projet aux différentes réalisations dans le cadre du résultat 2, on peut également à ce niveau également faire une appréciation de son efficacité. Le tableau 2.8 indique à cet effet que, les taux de réalisation pour le résultat 2 est supérieur à 100 qui amène à reconnaître une efficacité au projet.

Tableau 2.8 : Taux de réalisation des résultats attendus du Résultat 2

Activités	Objectifs	Réalisations	Ecart	Taux de réalisation
Activité 1 : Renforcer les capacités de 100 acteurs humanitaires, pour intégrer le genre dans l'intervention humanitaire	100	111	+11	111%
Activité 2 : Apporter conseil et intrant techniques pour institutionnaliser le genre dans l'Evaluation des Besoins Humanitaires (HNO), le Plan de Riposte Humanitaire (HRP), les autres documents relatifs à la Riposte Humanitaire	100	111	+11	111%
Activité 3 : Réaliser une collecte de données et diffuser des publications régulières concernant le genre et l'aspect humanitaire	1	1	0	100%
Activité 4 : Elaborer un profil genre régional et du pays pour appuyer les acteurs humanitaires avec des données désagrégées par sexe et par âge	1	1	0	100%
Moyenne d'exécution				105,5%

Source : Exploitation des données d'enquête de terrain

2.2.5. CONSTAT 9 : L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

Au final, l'analyse sur l'efficacité globale du projet porte sur la moyenne des taux d'atteinte des résultats qui représente le taux d'atteinte de l'objectif global du projet. Il est élevé puisqu'il dépasse les 100%. Au regard des

objectifs assignés au projet et des résultats atteints, on peut conclure que le projet dans l'ensemble a été efficace avec un taux d'exécution d'environ 128,2% (résultats atteints). Toutefois, au niveau des résultats 1 des disparités dans l'efficacité sont enregistrées par rapport aux attentes du projet. Cette situation s'explique par le fait que, le projet n'est pas pu se doter d'un personnel national (SB5) basé au bureau des Nations Unies à Diffa 60% du temps même s'il faut remarquer que, le projet a réussi à recruter une personne et signé un contrat avec ce dernier, mais le personnel a décidé par la suite de rompre le contrat à cause des attaques de BH sur Diffa.

En effet, bien qu'un processus de recrutement de ce personnel ait été effectué et finalisé, la recrue a décliné au final le poste à la suite des attaques de Boko Haram dans la ville de Diffa. Ainsi, afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain, ONU Femmes a opté pour un déploiement périodique de son personnel sur la zone de couverture du projet. Enfin, il est important de signaler que le retard enregistré dans le lancement de la mise en œuvre du projet a eu des répercussions dont le non lancement d'un nouveau processus de recrutement d'un personnel national (SB5) basé au bureau des Nations Unies à Diffa 60% du temps. Toutefois, ceci n'a véritablement pas perturbé la mise en œuvre du projet au regard du taux de l'efficacité global du projet.

Par ailleurs, signalons également au niveau de ce résultat 1 que, le renforcement des capacités des centres de santé en matériel phytosanitaire est toujours en cours avec l'achat dudit matériel.

Tableau 2.9 : Moyenne des taux de réalisation des résultats attendus

Résultats	Résultat 1	Résultat 2	Moyenne
Taux d'atteinte	150,9%	105,5%	128,2%

Source : Estimation réalisée par la mission à partir de la documentation du projet et des entretiens

2.3. EVALUATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET

L'efficacité du projet "Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger" est le rapport qui met en relation les résultats atteints et les ressources utilisées pour produire ces résultats. L'efficacité globale du projet peut se mesurer par le rapport entre les financements octroyés et le nombre d'activités réalisées à travers les trois résultats à atteindre. Toutefois, dans le cadre de cette évaluation, l'appréciation de l'efficacité du projet se fera en considérant plusieurs angles d'analyse.

2.3.1. CONSTAT 10 : UN CHOIX JUDICIEUX DES VILLAGES D'INTERVENTION

Le projet a choisi d'intervenir dans cinq (5) villages répartis dans la région de Diffa. L'avantage de cette option est qu'elle a permis de mobiliser plus d'acteurs (services techniques déconcentrés, ONG locales) sur les questions de genre et action humanitaire. L'autre avantage est que cette option a donné l'occasion de tester les réponses aux problèmes de genre dans différents groupes de population (Hôte, réfugiés, IDP, retournés). Mais l'inconvénient de cette option est qu'elle entraîne un accroissement considérable des distances à parcourir, des délais de route, des coûts de sensibilisation, etc. Tout ceci a pour conséquence un accroissement du coût unitaire de gestion et de suivi du projet.

2.3.2. CONSTAT 11 : LES COÛTS DES REALISATIONS

L'analyse des coûts des réalisations nécessite de disposer des coûts désagrégés des différentes réalisations du projet. Nous en avons retenu quelques uns ici pour les besoins de l'analyse. Le tableau 2.10 montre que les coûts des réalisations ci-dessus du projet sont à des niveaux raisonnables. Seul le coût pour la réalisation des deux études (40 jours) et du suivi-évaluation semble élevé au regard du nombre de jours (30 jours). Mais cela se comprend dans la

mesure où il s'agit d'un cabinet international. Au-delà de ce tableau, on peut dire que, de manière générale, les coûts des réalisations du projet ont été accrus par le recours à des compétences extérieures. En effet, du fait de l'insuffisance de compétences locales dans certains domaines notamment de formation, le projet a recouru dans beaucoup de cas à des appuis internationaux pour réaliser des formations ou des études. De même, les matériels livrés par les entreprises (matériels médical, phytosanitaire, etc.) ont été en majorité acquis à l'extérieur et non fabriqués sur place, ce qui les rend plus chers. Ainsi, les coûts d'exécution du projet auraient pu être moins élevés s'il n'y avait pas eu la contrainte d'insuffisance de compétences locales qui a obligé le projet à recourir à des compétences extérieures dans certains cas.

Tableau 2.10 : Coûts de quelques réalisations du projet

Activités	Ressources mises à disposition	Dépenses réalisées
Mettre en place des espaces de cohésion des femmes dans les camps/sites de réfugiées/IDP pour fournir une assistance et une orientation psychosociales	37 147 500	37 147 500
Mettre en place 200 projets à impact rapide (trousseau économique) pour les survivantes aux GBV/les réfugiées, femmes et filles IDP, femmes des communautés hôtes	75 664 700	75 664 700
Vulgariser les énergies renouvelables et distribuer 1000 fours dans les communautés de femmes pour réduire l'exposition aux attaques de Boko Haram, en particulier dans les zones rurales et périurbaines	21 050 000	21 050 000
Former des agents des forces de sécurité à la protection et à l'appui aux femmes survivantes des SGBV	37 440 000	37 440 000
Produire et diffuser des outils de communication pour 2.000 agents des forces de sécurité	10 000 000	10 000 000
Réaliser une collecte de données et diffuser des publications régulières concernant le genre et l'aspect humanitaire	30 167 500	30 167 500
Elaborer un profil genre régional et du pays pour appuyer les acteurs humanitaires avec des données désagrégées par sexe et par âge	16 248 350	16 248 350
Suivi évaluation	13 000 000	13 000 000

Source : Exploitation des données d'enquête de terrain

2.3.3. CONSTAT 12 : LA QUALITE DES REALISATIONS

Formations réalisées

Comme l'a montré les résultats de l'enquête réalisée auprès des agents des services techniques, des ONG, Agences du SNU et des bénéficiaires, les formations réalisées dans le cadre du projet ont été animées par des formateurs compétents, ce qui a permis d'assurer la qualité des dites formations.

Etudes réalisées

Les deux études majeures réalisées ont donné lieu à des documents qui ont tous été validés techniquement et ont été adoptés par le gouvernement qui du fait de leur qualité et de leur nouveauté, envisage les utiliser comme base de plaidoyer.

Matériel et équipements acquis

Il s'agit ici du matériel, des équipements et des bâtiments pour une meilleure prise en charge des survivantes de SGBV acquis en faveur des services techniques régionaux, des CSI et des communautés.

2.3.4. CONSTAT 13 : L'EXECUTION ET DU SUIVI BUDGETAIRES

L'analyse de l'exécution et du suivi budgétaire s'est appuyée sur les lignes budgétaires des résultats du projet pour lequel on a pu disposer des données.

Il faut d'abord noter qu'en principe, le total du budget alloué (document de projet) devrait être du même montant que celui du montant effectivement mobilisé. Mais, certaines données financières n'étant pas disponibles, nous avons seulement considéré les fonds mis à la disposition des partenaires de mise en œuvre. C'est la raison principale qui explique la différence avec le montant effectivement mobilisé par le fond japonais.

La lecture du tableau 2.11 permet de faire les commentaires suivants :

- Le taux d'exécution budgétaire est à un bon niveau pour chacun des résultats mais il y a une disparité entre les taux d'exécution budgétaire des différents résultats ;
- Le taux d'exécution budgétaire globale est très satisfaisant (92,6%). Mais il est en déphasage avec le taux moyen de réalisation des résultats du projet (128,2%) qui est très satisfaisant. Le taux moyen d'atteinte des résultats du projet est au dessus du taux d'exécution budgétaire, ce qui traduit une forte efficience.

Selon l'analyse de l'efficacité du projet, les différents résultats atteints d'Avril 2016 à Mars 2017 (avec une période de retard de 3 mois) se présente comme suit:

- **Résultat 1.1** Les espaces de cohésion des femmes sont fonctionnels dans les sites de réfugiés et dans les zones de forte concentration : le taux de réalisation est de 125% de juillet à Mars 2017 ;
- **Résultat 1.2 Sensibilisation** publique et mobilisation sociale accrues pour s'attaquer aux violences persistantes contre les femmes et les filles : le taux est d'environ 176,7% de juillet à Mars 2017 ;
- **RESULTAT 2 Mécanismes** de coordination humanitaire existants sont plus réactifs au genre et s'adressent aux besoins distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons : le taux est de 105,5% de juillet à Mars 2017 ;
- **Résultat globale** le taux d'exécution est de 128,2% de juillet 2016 à Mars 2017.

Les dépenses effectuées pour la réalisation des différentes composantes du projet d'Avril à Mars 2017 (avec une période de retard de 3 mois) sont à hauteur de 925.926 \$ soit 92,6% du coût total du projet. Ainsi si l'on part du postulat que l'efficience met en relation les résultats atteints et les ressources utilisées pour produire ces résultats, on peut donc dire pour avoir 128,2% de taux de réalisation des activités, il a fallu utiliser 92,6% du coût total du projet pendant 9 mois d'activités.

Tableau 2.11: Coûts de quelques réalisations du projet

Activités	Taux d'exécution budgétaire	Taux de réalisation de l'activité	Rapport d'efficience
Résultat 1	103,2%	150,9%	1,5
Résultat 2	112,2%	105,5%	0,9
Gestion et coordination	63,5%	100%	1,6
Résultat global	92,6%	128,2%	1,4

2.3.5. CONSTAT 14 : LE NON RESPECT DU PLANNING D'EXECUTION

La lecture des rapports montre que beaucoup d'activités ont été réalisées avec du retard. De même, presque tous les rapports d'activités ont été élaborés et déposés avec des retards significatifs voire importants pour certains. Tout ceci a entraîné des décalages importants dans le planning annuel établi et les délais de réalisation réels des activités. En effet, le projet initialement prévu pour une durée de 12 mois n'a duré que 9 mois dans son ensemble. En outre, la convention avec les partenaires ADL et KARKARA n'a été signée qu'en Novembre 2016, la première tranche du budget a été mise à la disposition en Décembre 2016, ce qui fait que les activités du projet assignées à ces ONG ont été exécutées du 1^{er} Décembre au 31 Mars 2017. Certaines lignes de Novembre ne pouvant pas être utilisées en rétroaction (comme les salaires du personnel en Novembre) et compte tenu de l'importance de certaines activités comme la formation professionnelle et la réalisation de l'espace, ces ONG ont négocié et obtenu de ONU Femmes une révision du budget et une augmentation du coût du projet pour atteindre les résultats recherchés.

L'équipe d'évaluation en conclut tout de même à la suite de ces constats que le projet n'a pas été efficient dans le respect du planning d'exécution.

2.3.6. CONSTAT 15 : UNE APPRECIATION DE L'EFFICIENCE GLOBALE

En récapitulatif :

- La forte dispersion des villages d'intervention a entraîné un accroissement des coûts de gestion et de suivi du projet ;
- La qualité des réalisations (formations, études, matériel et équipements) est bonne ;
- Le projet n'a pas été efficient dans le suivi budgétaire puisque sans que cela n'est été une audite, de la mission d'évaluation a pu noter que des lignes budgétaires telle que celle liée à l'octroie d'AGR enregistrent une surconsommation tandis que d'autres comme celle liée à la fournir d'une expertise technique national (VNU) basé au Bureau des NU à Diffa sont sous consommées. Cette situation peut sans doute être justifiée par une affectation des ressources financières non utilisées pour certaines lignes budgétaires à d'autres activités. En effet, la mission a pu noter l'augmentation des bénéficiaires d'AGR de 200 tel que prévu par le projet à 350 d'où cette surconsommation.
- Il y a un grand déphasage entre le taux moyen d'atteinte des résultats du projet (128,2%) et le taux d'exécution budgétaire (92,6%). Mais ce décalage est à relativiser puisque 8% du budget du projet est dédié aux **dépenses générales de fonctionnement (GOE)** ;

Toutefois, au regard du récapitulatif, la mission estime que l'efficacité du projet est très suffisante. En effet, 92,6% des ressources du projet ont permis d'atteindre un taux d'exécution de 128,2% pendant 9 mois. Ceci permet donc de confirmer que le projet est efficient sur le plan

2.4. EVALUATION DE RESULTATS SIGNIFICATIFS DU PROJET

L'appréciation des résultats significatifs, c'est-à-dire des retombés immédiats ou à plus ou moins long terme en partant des résultats obtenus revient à étudier les effets des activités dans un environnement plus vaste (institutionnel, économique, social, etc.).

2.4.1. CONSTAT 16 : LA PORTEE DES ESPACES DE COHESION DES FEMMES

Les extraits du projet utilisés par les bénéficiaires engendrent aujourd'hui des effets perceptibles qui sont appréciés par les bénéficiaires eux-mêmes. La mission d'évaluation a pu observer que pour les bénéficiaires d'AGR, de formations aux AGR et de sensibilisation, à la question "quels sont les changements apportés par le projet sur vos conditions de vie ?" tous les bénéficiaires affirment que des changements ont été constatés dans les moyens et modes d'existence. En effet, la mission d'évaluation a pu faire les constats selon lequel le fonctionnement des AGR est effectif et en plein essor avec certains bénéficiaires qui arrivent à développer et diversifier leur activité et même à employer d'autres personnes. De même, chacun des bénéficiaires rencontrés est détenteur d'un compte d'épargne mensuel dans lequel les profits issus des AGR sont préservés.

La sensibilisation sur les droits de l'homme, sur le leadership féminin et les VBG et enfin la mise à disposition d'équipements de sensibilisation dans les espaces de cohésion des femmes (matériels sonores et visuels) ont surtout éveillé les consciences des femmes notamment dans la vie conjugale et la protection des jeunes filles et garçons.

Selon les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires, les séances permanentes de sensibilisation ont renforcé les capacités des femmes et des hommes en leur donnant

« (...) une reconnaissance, un pouvoir et un engagement à se frayer un chemin, se faire entendre et une autonomie à travers l'amélioration de nos conditions de vie » Participant au FGD Sayam-forage (18/05/2017)

Par ailleurs, en terme de cohésion sociale, la mission d'évaluation a pu recueillir que le projet a été d'un apport certain dans son édification au sein des camps et site de réfugiés/déplacés avec un rapprochement/implication des deux groupes de personnes (déplacés et autochtones) dans des actions communautaires de cohésion sociale. Ceci est perceptible dans ce discours des femmes de Boudori, Sayam et Kabelewa qui évoquent que :

« Venus de différents villages il n'y avait pas assez de solidarité entre les femmes, trop de méfiance, trop de préjugés, pas d'espace de distraction pour oublier, pas assez d'échange sur les difficultés des femmes, peu de relation entre femmes, peu de renforcement de capacités (...) les femmes ne savaient pas à qui rapporter leurs problèmes (...). Mais aujourd'hui tout cela a changé, il y a avec la construction des espaces de cohésion plus de solidarité aujourd'hui qu'il n'y en avait avant. Tout ça parce qu'on a un endroit (espace de cohésion) où on partage nos problèmes sans se soucier de là où on vient et on se rend compte qu'on a tous les mêmes problèmes et on s'aide entre nous». Participantes atelier de capitalisation (Diffa le 30/05/2017)

Les femmes font donc remarquer qu'il y a aujourd'hui une réduction des violences domestiques à cause de sensibilisation effectuée par les relais communautaires, une réduction de la prostitution et plus de confiance sachant que les services des centres de santé et les bureaux genre dans les FDS peuvent intervenir à tout moment.

La formation professionnelle concourt également à réduire les traumatismes et réduit la probabilité des jeunes à être enrôlés par Boko Haram comme le rappelle ses participantes à l'atelier de capitalisation. Ainsi dans un délai de temps assez réduit, et avec des moyens financiers limités, le projet a pu obtenir des résultats conséquents en transformant les espaces de cohésion en de véritables cadres d'apprentissage, d'information et de renforcement des capacités sur des thèmes liés à leurs droits à leur santé et à leur vie quotidienne. Ces espaces sont en plus devenus des centres d'écoutes où femmes et jeunes peuvent exprimer leurs difficultés, échanger sur leur histoire de vie, se reconforter mutuellement, se mettre au même niveau d'information et même se confier les secrets les plus

intimes, indépendamment de leur origine ethnique. Grâce à la concrétisation des engagements pris, la confiance est née et avec l'appui d'un psychologue recruté, des mentors et des relais communautaires des femmes en difficultés ont été identifiées et référées dans les centres de santé et la police pour leurs prises en charge. Avec l'apprentissage sur les petits métiers, les bénéficiaires vont de l'avant dans la gestion des kits reçus, renforce les capacités d'autres personnes dans le besoin et contribuent dès lors à rendre opérationnelles les espaces du projet au-delà de ses objectifs initiaux.

2.4.2. CONSTAT 17 : UNE INTEGRATION DU GENRE DANS LES ACTIONS HUMANITAIRES

Mais il faut admettre que de certaines actions du projet, il est attendu un résultat significatif à court ou moyen terme. C'est le cas des sessions de formation qui devraient, pour être fécondes, induire un changement de comportement des bénéficiaires dans des délais raisonnables. Or, ce changement est fortement perçu. Certains FDS et acteurs humanitaires formés manifestent suffisamment de volonté pour réinvestir dans leur travail quotidien les nouvelles connaissances et aptitudes acquises lors des sessions de formation sur la prise en compte du genre. En effet, pour les bénéficiaires de renforcement de capacité sur l'institutionnalisation du genre, les conseils et intrants techniques pour institutionnaliser le genre dans l'Evaluation des Besoins Humanitaires (HNO), le Plan de Riposte Humanitaire (HRP), les autres documents relatifs à la Riposte Humanitaire ont concouru à une meilleure prise en compte. Ceci est d'autant plus perceptible par la note genre sensible des HNO et HRP 2017 du Niger qui est de 1 sur 2. Faudrait-il le rappeler une analyse situationnelle⁵ en 2016 attribuait seulement 1% de projet comme genre sensible dans ces documents pour le Niger (Cf., document de projet).

La valeur ajoutée du projet est indéniable, et est même perceptible par l'ensemble des autorités locales, des acteurs humanitaires et communautés hôtes et déplacés. On peut la situer à trois niveaux au moins. D'abord, du point de vue des études réalisées à savoir le « Profil National Genre du Niger », Profil des survivantes de Boko Haram dans la région de Diffa), le Niger dispose désormais dans le domaine de la promotion de la femme d'une masse critique d'information devant guider les actions futures. Cette avancée est d'autant plus précieuse qu'elle intervient dans un contexte où les droits humains et la sécurité sont quotidiennement menacés. Toutefois, il faut regretter les retards observés dans le lancement de la mise en œuvre du projet qui, s'il avait démarré à temps, aurait pu avoir plus de résultats significatifs encore que ceux enregistrés.

2.4.3. CONSTAT 18 : UNE IDENTIFICATION ET UN TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE DES VICTIMES DES VBG

Il est à noter que, le projet a permis le recrutement d'un psychologue qui a œuvré dans la réhabilitation morale, psychologique des femmes victimes de Boko Haram et le référencement des cas les plus graves. A travers l'approche de gestion participative des situations, le travail du psychologue a contribué au référencement pour appuis aux femmes (santé), à la dénonciation à l'acceptation de référencement (car certains parents s'opposaient au référencement) et à la réduction des viols. Ainsi, le projet a contribué à : la réintégration sociale des victimes des violences sexuelles et leur acceptation dans les communautés ; la gouvernance locale par le renforcement des systèmes de prévention, de protection ainsi que la prise en charge des victimes par des systèmes de référencement ; au changement des mentalités et à l'acquisition des comportements de dénonciation de la part des

⁵ ONU FEMMES (2016), « La situation des femmes et des filles face à la crise humanitaire générée par Boko Haram au Nigéria, Niger, Tchad et au Cameroun »

femmes face aux abus qu'elles ont subi (elles se confient sans difficultés aux autres femmes). Ainsi, ce psychologue a pu apporter/faciliter une assistance psychologique et sanitaire à plus de **25** femmes victimes de VBG.

2.4.4. CONSTAT 19 : UNE AMELIORATION DU STATUT ECONOMIQUE ET UN MEILLEUR ACCES AUX MOYENS D'EXISTENCE

Plusieurs actions ont ici concouru à l'amélioration du statut socioéconomique des bénéficiaires du projet. La première a été l'identification des bénéficiaires par un ciblage au sein des camps de réfugiés retournés et déplacés; la seconde a donné lieu à l'organisation des sessions de formation au sein de cinq (5) zones⁶ respectives ; la troisième la mise en place des AGR individuelles au profit de 350 ménages des camps de Kabelewa, Kincha Indi, Gagam, Sayam Forage et Boudouri épaulés par les animateurs . L'accompagnement dans les formalités administratives t ouverture de 350 comptes bancaires individuels a ASUSU SA⁷ de Diffa. Tout ce dispositif a ainsi favorisé la création et la gestion d'entreprises individuelles et collectives par des femmes qui contribue à l'amélioration du statut socioéconomique des ménages bénéficiaires, qui du fait arrive même à effectuer des dépôts bancaires à ASUSU SA de Diffa (Epargne).

Ainsi, au-delà de l'épargne qui peut être perçu comme un effet indirect du projet, la mission a pu relever que, à partir de ces 350 projet, environ 2000 personnes ont pu être directement touchées. En effet, le programme de réhabilitation socioéconomique a fait bénéficier directement et indirectement à plus de 2500 personnes à travers la mise en place de 350 AGR au profit de 350 ménages avec une moyenne de 7 individus par ménage. Par ailleurs, le projet a concouru à la création d'emploi avec le recrutement d'un psychologue, des animatrices et divers autres prestataires et au renforcement des capacités de 75 formateurs femmes et hommes renforcés sur les petits métiers.

2.4.5. CONSTAT 20 : UNE REDUCTION DE L'EXPOSITION AU VBG ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Celui-ci a permis l'allègement des tâches des femmes, la réduction des viols des femmes liée à la rechercher du bois de chauffe et la protection de l'Environnement autour du camp avec l'arrêt de la coupe abusive du bois d'œuvre et de service. Ainsi, **2000** femmes, jeunes filles et jeunes garçons sont protégés à travers cet accès à l'énergie de cuisson.

2.4.6. CONSTAT 21 : DE BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT

Le projet a favoriser le développement des partenariats entre ONG, Gouvernement, bénéficiaires, médias, parlement, ONUFEMMES et les autres agences Onusiennes et Institutions internationales (IFORD). Ceci a été perceptible à partir des ateliers de validation des rapports d'études PNG et Profil des survivantes de BH qui ont vu la participation de tous ces acteurs et

2.4.7. CONSTAT 22 : DE BONNES PRATIQUES EN MATIERE D'INTEGRATION DU GENRE DANS LES ACTIONS HUMANITAIRES

La formation des acteurs humanitaires au genre, la sensibilisation des décideurs, la mise à disponibilité des outils d'intégration du genre, la disponibilité des données désagrégées par sexe et par âge, l'appui technique en genre dans les actions humanitaires, l'initiation d'une relation entre action humanitaire et développement à travers la

⁶ Kincha-Indi, Kabelewa, Gagam, Sayam, Boudouri

⁷ ASUSU SA est une microfinance.

mise sur pied, de formation professionnelle et de l'épargne sont entre autres actions qui à court moyen et long terme concourent à l'intégration du genre dans les pratiques. Ainsi, la mission d'évaluation a observé que les parlementaires et les responsables des FDS se sont engagés dans la question à travers des sensibilisations et des promesses d'intégration du genre dans les modules de formation au sein des écoles de formation. De même, les parlementaires se sont engagés à introduire des textes de loi à l'Assemblée Nationale en faveur du respect des droits des femmes et filles.

2.5. EVALUATION DE LA DURABILITE DU PROJET

L'analyse de la durabilité va se faire en deux temps. Dans un premier temps, nous allons voir si les résultats obtenus sont durables et dans un second temps, nous allons analyser les facteurs favorables pouvant influencer la durabilité des réalisations, des bénéfices et résultats qui ont été créés par le projet.

2.5.1. DURABILITE DES RESULTATS DU PROJET

La durabilité du projet s'exprime par le fait de maintenir les acquis en termes de renforcement des capacités des bénéficiaires en matière de prise en compte du genre et d'AGR en tenant en compte des défis contextuels une fois le projet terminé. Autrement dit, il s'agit de l'appropriation par les bénéficiaires des acquis réalisés par le projet à travers les composantes relatives au renforcement de la prise en charge des survivants de BH et à l'institutionnalisation du genre. Cette appropriation ne peut exister que lorsqu'on assiste à une forte participation de tous les bénéficiaires du projet. Ainsi, en ce qui concerne les formations des bénéficiaires sur prévention et la lutte contre les VBG, les respect des droits humains et les AGR, etc, l'enquête individuelle a révélé que la grande majorité des personnes formées ont une bonne maîtrise des connaissances acquises. En plus, les bénéficiaires dans les sites de réfugiés et déplacés bénéficient de l'accompagnement des ONG (Karkara et ADL) et dans une certaine mesure des services techniques et déconcentrés pour la mise en pratique des formations reçues. Il suffira d'élargir le nombre de bénéficiaire de ces formations professionnelles pour que les formations soient effectivement valorisées durablement car la pratique va contribuer à renforcer davantage les connaissances acquises et à les partager avec d'autres au sein des différentes communautés bénéficiaires. En outre, certains bénéficiaires d'AGR comme ceux de vente embouche ou de recharge batterie disposent de revenus provenant de ces activités qu'ils réinvestissent dans d'autres activités.

Cette situation démontre ainsi que le degré d'appropriation par les bénéficiaires des réalisations du projet est appréciable. De même ces changements laissent paraître que des perspectives de continuer les activités même après le projet sont perceptibles puisque les bénéficiaires se rendent compte des changements apportés dans leur quotidien face à l'ampleur de la situation qui prévaut. Ainsi, avec la mise sur pied de l'approche communautaire de gestion des AGR pour les bénéficiaires de formation professionnelle, il existe une réelle opportunité de faire bénéficier au plus grand nombre des retombés des AGR et des formations reçues. En effet des kits AGR ont été attribués à des groupes de femmes et d'hommes à l'issue de leur formation avec pour consigne de recruter et former d'autres déplacés

Par ailleurs, les équipements acquis au profit des bénéficiaires pour la réalisation des formations professionnelles et les activités de sensibilisation ne nécessitent pas d'entretien particulier et par conséquent perdurent après la fin du projet. Ainsi, la construction des espaces de cohésion de femme en matériaux définitifs, l'équipement de ces

espaces et l'appropriation faite par les bénéficiaires laissent paraître une durabilité des activités de sensibilisation et de cohésion sociale au-delà du projet.

2.5.2. LES FACTEURS FAVORABLES A LA DURABILITE

De l'avis de la mission d'évaluation, un certain nombre de facteurs favorables peuvent contribuer à la durabilité des résultats du projet. Un de ces facteurs majeurs est la perspective de l'intégration des modules de formation sur le genre dans les centres d'instruction des FDS (Ministère de la Défense). On note également que des unités genres sont opérationnelles au sein des FDS et un appui financier a été apporté à celles-ci pour apporter assistance et secours aux femmes victimes de VBG. De même, la validation des rapports sur le profil genre et le profil des survivants de BH a été faite et le processus de publication en cours engagé par l'Etat nigérien à travers le Ministère de la Population, de l'Autonomisation des Femmes et de la Protection de l'Enfance, sont également des facteurs favorables à la pérennisation des effets du projet.

A travers ces constats pertinents, on peut dire que les actions du projet sont durables puisqu'elles sont sensées continuer à travers les bénéficiaires même au-delà de la période d'exécution appuyée par les partenaires techniques et financiers. Par ailleurs il est impérieux compte tenu de l'importance de la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme et les VBG de mettre en valeur un mécanisme de pérennisation et de capitalisation des résultats obtenus à travers les différentes composantes du projet.

2.6. EVALUATION DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE, DES DROITS HUMAINS ET DU CARACTERE INCLUSIF DU PROJET

2.6.1. CONSTAT 23 : LE CARACTERE INCLUSIF DU PROJET ET LA PRISE EN COMPTE DU GENRE

Le ciblage des bénéficiaires a été une opération majeure à la réalisation du projet genre et action humanitaire. En effet, les communautés bénéficiaires du projet sont constituées de plusieurs ethnies, de sous groupes, de minorités qui devraient être prise en compte dans les listes des bénéficiaires potentiels élaborés par les représentants des différentes communautés déplacées. Pour ainsi contribuer à réduire l'exclusion selon l'esprit des OMDs (no one left behind ou « aucun laissé-pour-compte »), les partenaires de mise en œuvre du projet (ADL et KARKARA) ont procédé à la sensibilisation des leaders communautaires. A cet effet, lors du ciblage de ces bénéficiaires, les critères retenus prenaient largement en compte les aspects du genre dans la mesure où les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les jeunes filles et garçons des ménages très pauvres, les femmes enceintes venant de toutes les ethnies et couches sociales sont prises en compte. En outre, la sensibilisation sur les droits humains, les formations professionnelles, les distributions des kits AGR ayant ciblé des femmes, des jeunes filles, et des jeunes garçons ont produit des effets positifs sur les différents groupes. De même, l'intérêt porté aux questions des violences basées sur le genre et la mise en place du mécanisme de référencement a permis de redonner dignité et sens à la vie à des femmes qui avaient été victimes des atrocités de Boko Haram.

En outre, dans la mise en œuvre du projet les hommes et les femmes ont été intégrés en tant que relais communautaires pour bénéficier des formations et à leur tour sensibiliser leurs pairs. Pour jouer pleinement ce rôle, tous ont été rémunérés. Deux pools distincts d'hommes et de femmes ont bénéficié de formations professionnelles afin de les rendre autonomes dans une gestion communautaire. 5000 femmes et des hommes ont ainsi été informés sur les questions de leurs droits et de VBG. La mission d'évaluation a également pu noter que, en termes de prise en compte du genre, l'élaboration de deux documents genre-sensibles à savoir le profil

nationale genre du Niger⁸ et le profil des survivants de Boko Haram dans la région de Diffa⁹. Ces deux documents constituent une première du genre dans le pays et serviraient selon les autorités ministérielles rencontrées de diagnostic et de plaidoyer en faveur de la prise en compte du genre dans l'action humanitaire et le développement local. Bien plus encore, cette sensibilité genre du projet s'est matérialisée par le renforcement des capacités des acteurs humanitaires et FDS (hommes et femmes) sur la prise en compte du genre dans les opérations d'assistance.

Par ailleurs, l'exclusivité du projet a été marquée par la contribution de multiples partenaires étatiques (), nationaux (), internationaux (), humanitaires () ou de développement ().

2.6.2. CONSTAT 23 : UN CONCOURS AU RESPECT DES DROITS HUMAINS

En matière de droits humains, il faut rappeler que le projet avait pour objectif global de renfoncer la prise en charge holistique des femmes et filles affectées par Boko Haram au Niger, ce qui marque déjà, au-delà du caractère genre sensible du projet, un concours au respect des droits humains des victimes de BH vivant dans la région de Diffa. Ainsi, un appui psychologique et sanitaire pour la réhabilitation morale et physique a été apporté à vingt-cinq (25) femmes victimes de BH. De même, **2000** (deux mille) femmes, jeunes filles et jeunes garçons ont été allégés des corvées de recherche de bois et protégés de potentielles violences à travers l'accès à l'énergie de cuisson.

2.7. APPROPRIATION PAR LE PAYS

On a noté un fort engagement du Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, du Ministère chargé de la Population, de l'Autonomisation des Femmes et de la Protection de l'Enfance, du Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur dans la coordination et le suivi du projet. Ce fort engagement s'est traduit par un nombre important de réunions bi et multilatérales et les actions permanentes des points focaux.

En effet, le ministère chargé de la Population, de l'Autonomisation des Femmes et de la Protection de l'Enfance a œuvré à l'étude pour la définition d'un profil national genre au Niger, tandis que le ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes a été du processus d'élaboration et porteur de la composante recherche-action qui s'est appesantie sur l'élaboration du profil des survivants de Boko Haram. Ces deux ministères ont également été du processus de validation de ces différents documents. De même, le ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes a contribué aux négociations avec le ministère de l'Intérieur et celui de la Défense pour la formation des FDS au genre et à la création des unités genre au sein des FDS.

Par ailleurs, des documents majeurs en matière de formations et de sensibilisation produits dans le cadre du projet et dont l'adoption et l'opérationnalisation devaient contribuer de manière importante au renforcement des capacités du pays en matière de prise en compte du genre, ont été élaborés et validés avec le concours des ministères de l'Intérieur et de la Défense.

En outre, l'appropriation par le Niger du projet et de son résultat significatif éventuel a également été matérialisée par la participation des élus de l'assemblée nationale à la sensibilisation contre les VBG, pour le respect des droits humains et de la femme dans les communes de la région de Diffa et par l'accompagnement des autorités administratives locales (gouvernorat) et des services techniques déconcentrés (police de Diffa, Direction régionale de la santé de Diffa, etc.).

⁸ ONUFEMMES, 2017, « Profil national genre du Niger », Rapport d'étude réalisée par l'Institut de Formation et de Recherche Démographique, Avril 2017.

⁹ ONUFEMME, 2017, « Profil des survivantes de Boko Haram dans la région de Diffa », Rapport d'étude réalisée par l'Institut de Formation et de Recherche Démographique, Avril 2017

CHAPITRE 3 :

ATOUS ET CONTRAINTES

3.1. ATOUS

- L'amélioration de la situation sécuritaire a largement favorisé l'atteinte des objectifs du projet dans la mesure où il n'y a pas eu d'incidents majeurs qui ont entravé la mise en œuvre du projet depuis décembre 2016 ;
- La forte mobilisation de la communauté déplacée et hôte autour des réalisations ;
- L'acceptation du projet par les autorités locales (enthousiasmes rencontrés auprès des autorités) ;
- Le changement du rôle des femmes dans la communauté vers une acceptation dans la vie publique ;
- La construction d'ouvrages techniquement bien conçus et bien réalisés ;
- La constance de la volonté politique de l'Etat de promouvoir ;
- L'adhésion des parties prenantes ;
- Une équipe de partenaires (ADL et Karkara) de mise en œuvre dynamique et solidaire ;
- Bon rythme d'exécution des tâches une fois les fonds mis à disposition des partenaires de mise en œuvre ;

3.2. CONTRAINTES DE PERFORMANCE

Il s'agit ici d'analyser les éléments qui ont constitué des facteurs qui ont impacté négativement sur la réussite du projet.

3.2.1. LES CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES

Ces contraintes font référence aux lenteurs administratives et institutionnelles dans la validation des accords, des contenus de formation et de sensibilisations. Tout ceci a contribué largement à retarder la mise en œuvre du projet dans les délais de temps déjà restreints.

3.2.2. LES CONTRAINTES OPERATIONNELLES

✧ Délai d'exécution du projet

Dans le contexte du Niger, accorder seulement douze (12) mois à un projet qui intervient dans le domaine de la prise en charge, de la sensibilisation et de la formation pour le changement de comportement n'est déjà pas suffisant sans compter le retard observé. En effet, dans un tel contexte, les bénéficiaires et parties prenantes mettent nécessairement plus de temps à capitaliser et valoriser les formations reçues. En outre, au niveau des communautés le changement de comportement nécessite de la répétition et du temps..

✧ Contexte sécuritaire

L'insécurité permanente est une entrave à la mise en œuvre du projet. A titre d'exemple le recrutement d'un personnel national qui devait être basé à Diffa et assurer le suivi la mise en œuvre du projet a été effectué mais le candidat retenu a désisté à la suite des attaques de Boko Haram à Diffa.

✧ *Insuffisance du personnel*

Le suivi permanent de la mise en œuvre du projet a fortement été perturbé par l'insuffisance de personnel affecté au projet. Cette situation a contraint la coordination du projet à procéder à un redéploiement du personnel du Bureau ONU FEMMES afin de faire un suivi du projet.

✧ *Autres contraintes opérationnelles*

A la suite des échanges avec les partenaires de mise en œuvre du projet, il est également ressorti que trois contraintes majeures ont émaillées la mise en œuvre de ce projet :

- La première était liée au refus de certains partenaires intervenants dans la zone de partager les listes de leurs bénéficiaires avec le projet d'où la difficulté dans l'identification des doublons et la correction des listes.
- Le ciblage des bénéficiaires a été également très difficile dans la mesure où il a plusieurs ethnies, des sous groupes, des minorités qui étaient exclus dans les listes. Il a fallu beaucoup de sensibilisation pour y arriver.
- La dernière est liée aux changements de filière par certains apprenants au cours des différentes formations, surtout à son début, motivé par l'appréciation des éléments à leur disposition pour réussir leur future activité dans leur zone, certains apprenants instables dans leur choix

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la revue du Projet Genre et action Humanitaire au Niger (Diffa), la mission d'évaluation, après avoir passé en revue les réalisations du projet, analysé les performances et les acquis, identifié les insuffisances à différents niveaux, mis en exergue les contraintes, formule les conclusions, recommandations et leçons suivantes.

1. CONCLUSION

1.1. SUR LA PERTINENCE DU PROJET

1.1.1. Conclusion 1 : l'adéquation entre les objectifs du projet et les besoins des bénéficiaires

Les informations collectées aux niveaux des différents acteurs du projet montrent que le projet est pertinent car il prend en compte les différentes préoccupations des groupes en matière de réhabilitation psychosociale, sanitaire, économique, en renforcement de capacité, etc. de même. Une pertinence qui en outre s'observe non seulement au niveau de la logique d'intervention, mais aussi au niveau de la logique organisationnelle.

1.1.2. Conclusion 2 : l'adéquation entre les objectifs du projet et les priorités nationales

La pertinence du projet est perçue au regard de la cohérence de la logique globale du projet avec le contexte qui prévaut dans la région de Diffa, mais surtout du fait de son adéquation aux politiques et stratégies globales et sectorielles du Niger contenues dans des documents comme la Constitution, Politique nationale genre etc.

1.2. SUR L'EFFICACITE DU PROJET

Au terme de cette évaluation, sur ce qui est de l'efficacité du projet, nous pouvons conclure de :

1.2.1. Conclusion 3 : l'effectivité des réalisations du projet

On note une matérialisation des différentes réalisations du projet dont le recrutement du personnel, la construction des espaces de cohésion des femmes, la prévention contre les VBG, la réhabilitation socioéconomique des survivants de BH d'une part et d'autre part le renforcement des capacités des acteurs humanitaires sont perceptibles sur le terrain.

1.2.2. Conclusion 4 : l'atteinte des objectifs et des résultats du projet

Au regard des objectifs assignés au projet et des résultats atteints, selon les données analysées, on constate que le projet est efficace avec un taux de réalisation de 128,2% et cela malgré le retard enregistré.

1.3. SUR L'EFFICIENCE DU PROJET

Conclusion 5 : la gestion efficiente des ressources du projet

Par rapport à l'Efficiencia du projet : les 92,6% des ressources ont permis d'atteindre un taux de réalisation de 128,2% pendant 9 mois d'activité, ce qui permet de confirmer que le projet a été efficient de façon générale.

1.4.SUR LES RESULTATS IMMEDIATS DU PROJET

Conclusion 6 : des changements majeurs perceptibles

Les extraits du projet utilisés par les bénéficiaires engendrent aujourd'hui des effets perceptibles sur les moyens et modes d'existence qui sont appréciés par les bénéficiaires eux-mêmes. Les résultats des formations des acteurs humanitaires sont perceptibles au regard de l'amélioration de la prise en compte du genre dans les documents de planification des actions humanitaires (HNO, SRP etc.)

1.5.SUR LES LA DURABILITE DU PROJET

Conclusion 7: l'évidence d'une pérennisation de la portée du projet

Par rapport à la durabilité du projet : l'appropriation par les bénéficiaires des réalisations montre que les actions du projet sont durables puisqu'elles sont sensées continuer même après la période d'appui des PTF. Par ailleurs, l'accompagnement et la participation des autorités ministérielles, députés, autorités administratives et des services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre du projet dénote de l'engagement de l'Etat Nigérien à faire de ce projet un vecteur de développement durable.

1.6.SUR LA PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DES DROITS HUMAINS

Conclusion 8:

Par rapport à la Prise en compte du genre et des droits humains : le projet avait pour objectif global de renfoncer la prise en charge holistique des femmes et filles affectées par Boko Haram au Niger, ce qui marque déjà le caractère genre sensible du projet qui s'est matérialisé par la production de deux document genre sensible (PNG et le profil des survivants de BH), le renforcement des capacités des acteurs humanitaires et FDS (hommes et femmes) sur la prise en compte du genre dans les opérations d'assistance, la formation des hommes, femmes et jeunes filles et garçons aux métiers, l'octroie des AGR aux hommes, femmes (chef de ménage ou en couple), jeunes filles et garçons de la population déplacée et hôte.

Toutefois, malgré la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, la portée, la prise en compte du genre et des droits et l'appropriation par le pays du projet, quelques points défailants ont été décelés. Parmi ceux-ci on peut citer :

- Le retard enregistré dans le processus de mise en œuvre du projet (3 mois de retard) qui a eu un impact sur la mesure des effets immédiats du projet ;
- Les lenteurs administratives et institutionnelles dans la validation des accords, des contenus de formation et de sensibilisation, toute chose qui a concouru à retarder la mise en œuvre du projet dans les délais de temps déjà restreints ;
- La durée initiale du projet de douze (12) mois : pour un projet qui intervient dans le domaine de la prise en charge, de la sensibilisation et de la formation pour le changement de comportement, nonobstant le retard accusé cette durée initiale n'est déjà pas suffisante dans un tel contexte où les bénéficiaires et parties prenantes mettent nécessairement plus de temps à capitaliser et valoriser les formations reçues et autre acquis du projet.

- Faible capacité opérationnelle de l'équipe du projet non compensée : l'insuffisance en personnel dédié au projet qui a parfois eu un impact sur le suivi permanent de la mise en œuvre du projet situation qui a contraint la coordination du projet à procéder à un redéploiement du personnel du Bureau ONU FEMMES.

En dépit des nombreuses insuffisances, le projet a joué un rôle précurseur en matière de prise en charge et de prévention de SGBV et d'autonomisation des femmes et est un bon révélateur des insuffisances techniques, institutionnelles et organisationnelles d'exécution d'un projet. Si le projet n'est pas encore arrivé à produire tous les résultats significatifs consistants, c'est à cause d'un certain nombre de contraintes auxquelles il a été confronté. Du reste, le renversement de la tendance actuelle en matière d'équité de genre et d'autonomisation des femmes nécessite des actions de plus grande envergure et des investissements soutenus sur le long terme pour les réfugiés, les IDP et les populations hôtes.

2. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette évaluation et s'appuyant sur les performances constatés du projet sur le terrain, des contraintes, et résolutions de l'atelier de capitalisation, les recommandations suivantes sont énoncées.

2.1. RECOMMANDATIONS GENERALES

2.1.1. Recommandation 1 : des actions correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet

- ✧ Appuyer les équipes de projets futurs à mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation par l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation et la mise en place d'une base de données afin de contribuer à un meilleur pilotage et à une meilleure capitalisation des actions et résultats des projets futurs.
- ✧ Mettre en place un staff bien étoffé avec un chef de projet, un représentant local de la coordination du projet, plus de personnel uniquement dédié au projet, la logistique affectée entièrement au projet ;
- ✧ Des études formelles contextuelles avant la mise en œuvre du projet ;
- ✧ Un lancement officiel commun et un cadre d'échange entre les partenaires exécutants les différents projets pour renforcer l'efficacité et l'efficience et la complémentarité dans les actions. Des réunions de cadrage et d'évaluation interne à mis parcours et d'évaluation internes finales dans des délais de temps raisonnables.

2.1.2. Recommandation 2 : des actions pour accompagner et renforcer les résultats initiaux du projet

- ✧ Réaliser un plaidoyer pour l'approbation rapide par le gouvernement des documents élaborés dans le cadre des projets ;
- ✧ Envisager d'initier une seconde phase du projet. Cette seconde phase devrait mettre l'accent sur la poursuite de la sensibilisation, l'accompagnement des communautés à la mise en œuvre des AGR, et à la prise en charge psychosociale des survivantes à travers un accès encore plus important aux services de santé et au suivi psychologique.

2.1.3. Recommandation visant les orientations futures

- ✧ Eu égard à la situation critique de la zone du projet, il faut accorder une attention particulière à la sensibilisation sur la culture de la paix et l'octroi plus important d'AGR aux populations pour les sortir de l'oisiveté ;
- ✧ Réaliser un plaidoyer auprès du gouvernement pour faciliter l'accès des équipes de projet aux différents sites, pour faciliter le suivi de la mise en œuvre auprès des bénéficiaires.
- ✧ La reconduction de toutes les activités du projet pour un plus grand nombre de bénéficiaires;
- ✧ L'amélioration du partenariat entre les ONG de mise en œuvre et les FDS, entre ONUFEMMES et les autres agences Onusiennes ;
- ✧ L'amélioration le partenariat entre ADL et Karkara,
- ✧ Une communication plus importante entre ONUFEMMES et les ONG locales ;
- ✧ La concertation et la planification,
- ✧ Le partage de l'information avec le ministère de la promotion de la femme,
- ✧ Des rencontres périodiques entre les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre.

2.2. RECOMMANDATIONS DES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

- ✧ Elargir les AGR dans toutes les Zones d'intervention, et soient de grande envergure ;
- ✧ Renforcer les capacités des survivantes dans toutes les zones d'intervention ;
- ✧ Augmenter le financement destinés au renforcement des capacités (carburant) des unités genre des FDS afin de multiplier les rencontres FDS et femmes sur les sites ;
- ✧ Fournir un canevas type de sélection des AGR ;
- ✧ Créer de centres de santé sur les sites,
- ✧ Augmenter les animateurs, 1 animateur par camps,
- ✧ Mettre sur pied une équipe complète (chef de projet, psychologues, animateurs, véhicules, chauffeur et comptable),
- ✧ Créer des points de vente pour les articles fabriqués (produits par les bénéficiaires de la formation professionnelle) à Diffa,
- ✧ Organiser des formations pour les agents du projet.

2.3. RECOMMANDATIONS DES BENEFICIAIRES DE MISE EN ŒUVRE

- ✧ Elargir le projet dans d'autres camps : Gagam, Kinchaindi, Assaga, aveugles Mainé Soroa, Tam, Gagamari et Gargado,
- ✧ Renforcer de la logistique des FDS,
- ✧ Ajouter autres formation professionnelle telles que la conduite, la mécanique et la soudure dans la formation professionnelle,
- ✧ Renforcement des capacités sur les VBG et droits des enfants pour les relais,
- ✧ Augmenter le nombre de bénéficiaires des kits gaz afin de réduire la coupe abusive du bois et assurer la recharge des bouteilles de Gaz.

ANNEXES

ANNEXE 1 : DOCUMENT DE PROJET



Projet N°: _____
Zone géographique: Division
Afrique/WARO
Portée: République du Niger
Domaine thématique: Genre et Action
Humanitaire _____

Titre du projet: Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa – Niger

Titre abrégé du projet: Institutionnalisation du Genre dans l'Intervention Humanitaire

Date de démarrage prévue:

Durée: 12 Mois : Avril 2016 – Mars 2017

Agence d'Exécution: ONU Femmes

Agences Collaboratrices: Agences des NU - UNHCR, UNFPA, UNOCHA, FAO, UNESCO
Ministères de tutelle et organismes afférens
ONG locales et internationales

CONTEXTE ET JUSTIFICATION: DEFIS DE L'URGENCE HUMANITAIRE AU NIGER

Le Niger est confronté à plusieurs crises humanitaires menant à des besoins humanitaires accrus dans le pays. Selon les Nations Unies et les autres acteurs humanitaires, en 2015, l'extension des attaques violentes autour de la frontière entre le Nigéria et le Niger est à l'origine de déplacements massifs de populations et de sérieux obstacles aux livraisons humanitaires. Pendant plusieurs années, la région de Diffa a souffert de crises multiples: inondations, sécheresse et l'activité de Boko Haram.

En Juin 2015, pas moins de 3 attaques enregistrées qui ont eu lieu dans la région de Diffa ont été revendiquées par Boko Haram. Cette violence croissante a entraîné le déplacement de 170.000 personnes (Rapport de groupe Août 2015) du Nigéria vers la région de Diffa et les autres parties du pays. Le nombre des populations déplacées est deux fois plus élevé que celui prévu dans l'intervention humanitaire de Janvier 2015 (170.000 au lieu de 95.000 personnes déplacées). Les attaques de Boko Haram dans la seule région de Diffa ont provoqué le déplacement interne de 50.000 personnes, principalement composées de femmes et d'enfants. Cette catégorie de personnes dans le besoin n'était pas prise en compte au début de l'année, comme on l'a vu lors de l'intervention humanitaire de 2015.

Les femmes et les enfants représentent plus de 70% de la population touchée par ces déplacements dans la région de Diffa. Dans la situation d'insécurité actuelle provoquée par Boko Haram, les femmes et les filles deviennent vulnérables aux enlèvements, aux violences basées sur le sexe et aux traumatismes psychologiques. En Février 2015, deux femmes ont été forcées de se faire exploser au cours d'un combat entre Boko Haram et les soldats nigériens. Donc, les droits des femmes sont l'objet d'attaques dans une zone où les inégalités étaient déjà très profondes. Les femmes déplacées et les femmes des communautés hôtes ne sont plus en mesure de s'occuper de leurs familles et d'elles-mêmes car la crise a frappé les activités économiques des secteurs informels où elles formaient la majorité, surtout les activités liées au commerce de poisson, l'agriculture et les petits commerces.

En fin 2014, les acteurs humanitaires de la grappe protection ont reconnu la faible intervention dans ce secteur et choisi de s'impliquer à travers:(i) les mesures de prévention et d'intervention sur les différents types de GBV (Violences basées sur le sexe), (ii) le renforcement des capacités des populations affectées (réfugiés, rapatriés et hôtes) afin qu'ils s'adaptent aux difficultés causées par les déplacements forcés en mettant en place des activités psychosociales visant à aider les enfants, leurs parents et les communautés ciblées, (iii) la création du réseau communautaire. Toutefois, la hausse drastique du nombre des populations affectées a dépassé l'intervention prévue.

Une analyse des projets saisis dans le système financier de OCHA pour l'année 2015 montre que seulement 2% du financement était orienté vers des projets ayant pour objectif d'amener l'égalité des sexes dans les actions humanitaires; bien loin des engagements du Secrétaire Général d'allouer un minimum de quinze pourcent (15%) de tous les fonds pour la construction de la paix et le relèvement à l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes. Par conséquent, il est extrêmement urgent de renforcer les capacités des acteurs humanitaires et du Gouvernement pour obtenir une intervention appropriée aux défis du genre et à la situation des femmes et des filles dans la gestion de la crise humanitaire.

DOMAINES D'INTERVENTION ESSENTIELS

Il est attendu deux résultats principaux de la réalisation de ce Programme :

Résultat 1: Les femmes et les filles réfugiées et déplacées internes et les survivantes des SGBV ont un accès accru à des services intégrés adéquats de survie et sont socio-économiquement réinsérées dans leurs communautés

Ceci devra inclure la création de 3 “espaces de cohésion des femmes” dans les sites des réfugiés et d’“un centre de passage unique” pour fournir services sanitaires et sociaux, aide psychosociale et orientation médicale aux survivantes des SGBV et aux femmes rescapées de Boko Haram. Plus de 1.000 femmes et filles accéderont aux différents types de services nécessaires, y compris des activités socio-économiques et génératrices de revenus. Les interventions pour réaliser ce résultat devront viser à amener une conscience accrue du public et la mobilisation sociale pour s’attaquer aux violences persistantes contre les femmes et les filles, parmi plus de 20.000 personnes, surtout des hommes et des garçons touchés par le conflit engendré par Boko Haram.

Résultat 2: L’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes sont institutionnalisées dans la planification et la mise en œuvre du plan stratégique d’intervention humanitaire

Les mécanismes existants de coordination humanitaire sont plus sensibles au genre par le biais de la formation de 100 acteurs humanitaires, la production et l’analyse de données par sexe et l’institutionnalisation du genre dans les actions humanitaires par les différentes parties prenantes. Il est prévu que ces actions augmentent l’apport de fonds pour les actions ciblant l’égalité entre les sexes dans l’aspect humanitaire de 2% (actuellement) à 10% en fin 2016.

MECANISMES DE FINANCEMENT ET DE GESTION ET ZONES CIBLES

Le projet actuel de 1.000.000 USD sur 12 mois fait partie du volet genre du programme conjoint des Nations Unies en appui à l’intervention humanitaire inter-agences dans le pays. Il s’inscrit dans les initiatives mises en œuvre par ONU Femmes, UNFPA et UNESCO en collaboration avec UNHCR, PNUD, UNICEF, PAM, FAO, OIM, OMS et les structures étatiques. La supervision générale, la coordination et la mise en œuvre opérationnelle seront assurées par la direction d’ONU Femmes au niveau central et ses équipes techniques de terrain par le biais de ses partenaires locaux d’exécution.

I. CONTEXTE

Le Niger est confronté à plusieurs crises humanitaires, parmi lesquelles un déplacement massif de populations dû à l’extension des agressions de civils par Boko Haram. Cette situation conduit à des besoins humanitaires accrus dans le pays, mais aussi à de sévères obstacles à la livraison de l’aide humanitaire en cours. De plus, la région de Diffa a souffert de multiples crises depuis plusieurs années: inondations, sécheresse et à présent une activité accrue de Boko Haram dans leur nouvelle stratégie de combat par kamikase, utilisant des filles et des femmes pour faire exploser des bombes dans des lieux plein de monde.

La plus récente en Octobre a tué 8 personnes à Diffa et a créé la peur chez les populations. Il y a eu trois attaques précédentes en Juin 2015. En conséquence de ces violentes agressions indiscriminées contre les civils, le nombre de déplacés (170.000 personnes) du Nigéria vers la région de Diffa a dépassé de loin les 95.000 personnes attendues prévues dans le HRP 2015 (OCHA, Août 2015), rejoignant les 50.000 personnes déplacées internes de la région de Diffa elle-même. Les filles et les femmes représentent un énorme pourcentage de ces populations déplacées. Il faut prévoir pour ce nouveau déplacement une intervention adéquate adaptée, car il n’était pas inclus dans la planification humanitaire initiale de 2015.

II. JUSTIFICATION: L’impact des attaques de Boko Haram sur les femmes et les filles dans les pays affectés

ONU Femmes et IFORD (Octobre 2015) ont mené une étude dans les pays touchés par Boko Haram en 2015 et mis en lumière les informations suivantes relatives aux besoins des femmes IDP et réfugiées. Lorsque les femmes sont déplacées, elles perdent l’accès à leurs terres, leurs maisons et aux autres services sociaux comme l’eau, les centres de santé et ceci les expose à l’insécurité alimentaire /la malnutrition, des conditions non hygiéniques et la détérioration de leur état de santé, ce qui aggrave à son tour leur incapacité à générer des revenus pour leurs

familles. Le paludisme (100%) est au sommet du tableau des maladies de ces réfugiées et déplacées internes; suivi par les infections respiratoires (89%) et la diarrhée (77%). Les besoins généraux identifiés par ces femmes déplacées à travers l'étude mentionnée, étaient les GBV immédiates, l'aide alimentaire, des abris, l'eau, l'appui hygiénique comme les serviettes hygiéniques, le savon et des habits (robes contre le froid), l'aide médicale, l'appui psychosociale, les conseils spirituels, la recherche des parents perdus et la réhabilitation socio-économique.

2.1 Les problèmes de GBV et la protection des femmes et des filles

Les violences basées sur le sexe sont rampantes dans la crise de Boko Haram et sont utilisées comme une arme de guerre selon leur idéologie et leurs stratégies actuelles. Il existe différentes formes de violences contre les femmes et les filles dans les différentes communautés du Niger et ces pratiques de violences contre les femmes et les filles sont exacerbées au cours des crises humanitaires. Cette étude menée auprès des femmes réfugiées, déplacées internes et de la communauté hôte à Diffa a mis en lumière la prédominance des violences psychologiques et économiques. La majorité des réfugiées, personnes déplacées et membres des communautés hôtes qui ont participé à l'étude rapportent ce qui suit: environ 10 femmes sur 100 ont déclaré être impliquées dans des violences sexuelles (viol, caresses et tentatives de viol) au cours du processus de déplacement vers les lieux de refuge. La plupart des violences psychologiques et économiques ont eu lieu en-dehors des milieux familiaux, surtout au cours de la recherche de leurs moyens de vivre et de la distribution des fournitures alimentaires et non alimentaires. Les violences sexuelles ont aussi eu lieu dans les milieux familiaux au cours des déplacements ou pendant les enlèvements par des éléments de la secte terroriste – Boko Haram.

Par exemple, le HRP de 2015 a mis en lumière la nécessité d’institutionnaliser le genre dans la partie de l’analyse des besoins sections, mais en même temps a exprimé peu de préoccupation sur les violences sexuelles et basées sur le sexe. Il existe des données par sexe au niveau des réfugiés, pour ce qui est de la nourriture et de l’insécurité nutritionnelle dans un environnement déjà fragile en raison de chocs environnementaux et structurels. Néanmoins, les indicateurs de résultats ne favorisent pas une intervention adéquate aux besoins pratiques et stratégiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons et ne cible pas de corriger la détérioration de l’égalité des sexes.

Par ailleurs, en utilisant le marqueur du genre pour analyser 68 projets humanitaires extraits de l’OPS pour le HRP 2015, 68% de ceux-ci étaient des projets qui contribuent à l’égalité des sexes avec un code GM de 2a tandis qu’environ seulement 17,4% visaient à réduire les inégalités de genre entre les hommes et les femmes dans le plan d’intervention (code 2b). Pour le HRP 2016, seulement 1% des projets sont codés 2b, ce qui signifie cibler de s’attaquer à la réduction des inégalités de genre (ONU Femmes / IFORD, Octobre 2015).

L’intégration limitée du genre dans les différentes grappes au Niger, comme illustré dans le prochain tableau, traduit un manque de considération et/ou d’expertise dans l’approche de la programmation de l’égalité des sexes. Seulement 44% des projets incluaient des dimensions de genre. Néanmoins, ce chiffre doit être abordé avec prudence car parmi ces projets, 28% d’entre eux ont obtenu un score GM de 1. En d’autres termes, la grande majorité des projets sont complètement aveugles au genre

(55%). Comme cela est souvent le cas, les grappes nutrition, sécurité alimentaire et WASH sont le premier en termes de sensibilité au genre. Ce cas spécifique met en lumière qu’une grappe peut n’avoir pas été formée à incorporer le genre dans leurs projets. La même faiblesse en termes de sensibilité au genre se reflète dans le Plan d’Intervention Humanitaire de 2016 dans lequel seuls quelques projets ont intégré le genre dans leur analyse (22 sur 83) et dans les activités du projet (31/83) ou dans les résultats (26/83).

Tableau : Performance des grappes dans l’institutionnalisation du genre dans le HRP 2016 du Niger à travers leurs codes GM					
Codes GM	0	1	2a	2b	Total
Grappes					
Nutrition	5	2	6	0	13
Protection	11	2	0	0	13
Education	2	1	0	0	3
Sécurité alimentaire	3	3	3	0	9
NFI&Abris	9	2	0	0	11
Santé	5	5	1	0	11
WASH	10	8	3	0	21
Multisecteur	0	0	0	1	1
Logistique	1	0	0	0	1
Total des projets	46	23	13	1	83
Pourcentage	55%	28%	15%	1%	100%
Source : ONU Femmes/Gencap, HRP 2016					

Une faible implication dans l’identification des vulnérabilités spécifiques selon le genre et l’âge ne permet pas une compréhension complète de l’impact de la crise humanitaire donnée sur les différentes catégories de la population. Cette implication limitée peut s’expliquer par le manque de données désagrégées par sexe et par âge, d’analyse de genre et encore une fois par un manque à la fois de connaissances et de capacités des acteurs humanitaires sur la programmation de l’égalité du genre. Les mêmes grappes montrent le plus grand nombre de projets sensibles au genre telles que WASH avec 6 projets sur 22 ayant une analyse sensible au genre, et 10 activités sur 31, et enfin 8 résultats sur 26.

Sur un autre registre, en examinant la situation du financement, une analyse des projets saisis dans le système financier de OCHA (FTS) pour l'année 2015 montre que seulement 2% du financement était alloué à des projets ciblés (code GM 2b), bien loin de l'engagement du Secrétaire-Général d'allouer un minimum de quinze pourcents de tous les fonds de construction de la paix et de relèvement à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes.

Ainsi il existe des projets contribuant à répondre aux besoins des femmes, mais qui pourraient probablement amener des écarts de genre si de plus en plus d'efforts ne sont pas faits pour avoir plus de projets ayant pour but principal d'amener l'égalité de genre entre les sexes et de réduire les tensions entre communautés hôtes et réfugiées en raison d'une distribution inappropriée des ressources. C'est pourquoi ce projet est très important pour veiller à ce que l'analyse de genre soit incluse dans l'analyse des besoins humanitaires et les dimensions de genre effectivement institutionnalisées dans les actions humanitaires au Niger, conduisant à une aide adaptée aux vulnérabilités spécifiques des populations affectées.

Ces données comparatives entre le HRP 2015 et le HRP 2016 montrent les défis auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires dans l'institutionnalisation du genre et pour mener une analyse des besoins humanitaires sensible au genre et planifier une aide adaptée dans la crise au Niger. Il existe clairement un manque de capacités et de savoir-faire à régler. Par conséquent, il est urgent de renforcer les capacités des acteurs humanitaires et de l'Etat pour obtenir une intervention appropriée aux défis de genre et à la situation des femmes et des filles dans la gestion de la crise humanitaire.

2.3 Les besoins économiques des femmes réfugiées et déplacées internes

Dans la présente situation d'insécurité provoquée par Boko Haram, les femmes et les filles deviennent vulnérables à l'enlèvement, aux violences basées sur le sexe et aux traumatismes psychologiques. Les femmes déplacées et les femmes des communautés hôtes ne sont plus en mesure de s'occuper d'elles-mêmes et de leurs familles parce que la crise a dégradé les activités économiques des secteurs informels qu'elles pratiquaient, principalement les activités liées au commerce du poisson, à l'agriculture et aux petits commerces.

Les attaques dans les marchés et la réduction ou la fermeture du commerce transfrontière, y compris les activités essentielles du secteur informel, gênent de plus en plus l'accès des femmes et des jeunes aux ressources. En outre, les menaces d'insécurité alimentaire et de malnutrition augmentent de jour en jour dans ces régions, couplées aux catastrophes naturelles dans certains cas. L'insécurité alimentaire a été identifiée comme une des premières crises humanitaires dans ces 4 pays attaqués par Boko Haram, y compris le Niger. Dans les zones attaquées par Boko Haram, les gens ont assisté à la perte d'environ 60% de leur production agricole, ce qui conduit à la destruction de sources de revenus et de sources de moyens de vivre, en particulier pour les femmes. De plus, les attaques répétées dans les lieux publics comme les marchés affaiblissent de plus en plus les femmes et les filles surtout en considération du fait que les 2/3 des travailleurs du secteur informel de ces pays sont des femmes. La perte économique due à ces attaques augmente surtout pour les femmes. Les fermetures des frontières dans les zones qui sont attaquées par Boko Haram ne favorisent pas les activités génératrices de revenus et d'emplois, l'agriculture ou le commerce. Tandis que la majorité du revenu de ces populations, tout particulièrement les femmes, vient de ces secteurs.

III. Intervention et lien vers la priorité nationale

3.1 L'intervention actuelle de l'ONU Femmes

Au plan mondial, l'ONU Femmes a été le champion de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, promouvant le leadership et la participation des femmes dans les processus de paix à travers la mise en œuvre de la

résolution 1325 des NU, et la réhabilitation socio-économique des femmes et des filles réfugiées et déplacées internes. Au Niger, l'ONU Femmes avec d'autres agences des NU ont travaillé à institutionnaliser le genre dans l'intervention humanitaire. Pour s'assurer que les dimensions du genre soient incluses dans la planification de l'intervention humanitaire, l'ONU Femmes a pris la tête de file pour faire la revue des projets conçus par les acteurs humanitaires lors du HRP 2016 et a fourni une réaction en retour pour éviter que de nombreux projets soient codés aveugles au marqueur de genre. Ce faisant, l'ONU Femmes a identifié les besoins de renforcement de capacités pour renforcer les acteurs humanitaires en programmation de l'égalité du genre selon les normes de genre de l'IASC. Ceci doit être réglé et pourrait conduire dans l'avenir à une meilleure analyse des besoins, comprenant une analyse des tendances du genre, et à des projets plus ciblés répondant aux inégalités de genre pour soutenir les femmes dans l'intervention humanitaire.

Au Niger, l'ONU Femmes a soutenu l'intégration des données par sexe et par âge ainsi que des initiatives essentielles sur le genre et les GBV dans les HNO. Lors de la formation à la planification humanitaire organisée par OCHA, l'ONU Femmes a formé 50 acteurs humanitaires sur le Marqueur du Genre pour un meilleur codage des projets soumis dans le Système des Projets en Ligne (OPS) en Octobre et le bénéfice va aller à toute l'équipe humanitaire en accroissant la notation de genre dans les projets de l'OPS. L'ONU Femmes a évalué l'intégration du genre dans le HNO en fournissant des observations complémentaires et des réactions en retour pour veiller à une meilleure institutionnalisation du genre dans ce document de planification. L'ONU Femmes a entrepris le codage au Marqueur du Genre de 46 projets soumis sur l'OPS et a également fourni des réactions en retour à la grappe pour améliorer leur codage. L'ONU Femmes a également consolidé les cellules humanitaires avec de nouvelles ressources humaines qui vont apporter une expertise technique dans son rôle de leadership pour l'institutionnalisation du genre dans l'action humanitaire du WCARO.

Considérant tout ceci, nous pouvons confirmer à présent que les attaques de Boko Haram augmentent les inégalités de genre, exacerbant ainsi les inégalités de genre déjà existantes dans ces pays. C'est pourquoi il nous faut faire des efforts pour fournir plus de soutien aux femmes et aux filles et essayer de restaurer leur dignité, ainsi que leur statut socio-économique. La crise de Boko Haram est une crise du genre en ce qu'elle prétend approfondir les inégalités de genre et parvenir à la destruction des droits des femmes à une vie de dignité et leur participation à la vie publique.

3.2 LIENS DU PROGRAMME AVEC LES PRIORITES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le Niger est membre des Nations Unies. Sur cette base, il a entériné les différentes résolutions du Conseil des NU sur lesquelles est fondée la mise en œuvre de ce programme. Ces résolutions 1325, 1820, 1888 et 1889 sont rendues opératoires par le truchement du Plan d'Action en 7 Points du SG sur la participation des femmes à la construction de la paix. Au niveau national, la Constitution du Niger en vigueur établit le principe de l'égalité entre les sexes et le pays possède une politique nationale du genre. Il existe dans le gouvernement un ministère chargé de la Population, de l'Autonomisation des Femmes et de la Protection de l'Enfance.

Ces dispositions et engagements ainsi que les politiques et lois internationales et nationales, fournissent un environnement propice pour la mise en œuvre d'un programme visant à promouvoir l'égalité du genre et la pleine participation des femmes à la prise de décisions en situation humanitaire.

IV. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme proposé est fondé sur le Plan Stratégique d'ONU Femmes (2014 - 2017), le UNDAF 2013-2017, l'Intervention Humanitaire des NU pour le Niger et le Plan Socio-économique du Gouvernement ainsi que l'Initiative des 3 N du gouvernement (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Il vise à coordonner les efforts des

Agences des NU et des autres partenaires au développement à Diffa, en appui à la riposte nationale contre la vulnérabilité aggravée des femmes réfugiées (anciennes et nouvelles) et celles des communautés hôtes, en liaison avec les GBV, le VIH/SIDA et leur manque d'autonomie financière et économique.

4.1 Zone d'intervention et population cible

Le projet sera mis en œuvre dans la région de Diffa. Au niveau national, nous prévoyons l'intégration des questions de genre dans les mécanismes de coordination humanitaire. Au niveau opérationnel, l'ONU Femmes envisage de se focaliser sur la réponse aux besoins des 5.000 personnes déplacées internes et réfugiées, de la communauté hôte affectées par le conflit engendré par le terrorisme de Boko Haram.

4.2 Changements attendus et cadre logique

Ce projet sera axé sur le comblement des écarts de genre cruciaux dans les activités d'intervention humanitaire en cours au Niger en raison des conséquences des attaques violentes, continues et imprévisibles de Boko Haram dans la région de Diffa. Le projet doit apporter l'orientation psychosociale et médicale pour les survivantes des SGBV/Viols affectées par les attaques de Boko Haram et les prévenir au niveau des communautés hôtes. De plus, le projet est également dédié à la réhabilitation économique des femmes afin de combattre l'insécurité alimentaire causée par l'activité terroriste. Deux résultats et trois produits seront mis en œuvre.

La responsabilité et la gestion du projet seront assurées par le truchement (i) d'une pratique organisationnelle de gestion axée sur les résultats, des rapports et la communication opérationnelle; (ii) la gestion efficace des ressources financières et la gestion technique du programme en droite ligne des résultats attendus. Les résultats attendus de ce projet sont de s'assurer que 1.000 femmes et filles réfugiées / IDP et survivantes des of SGBV aient un accès accru à des services de survie adéquats (services holistiques dans un centre unique); que l'égalité du genre et la responsabilisation des femmes soient institutionnalisées dans la mise en œuvre et la planification du plan stratégique d'intervention humanitaire.

Ceci devra impliquer les actions et les efforts collectifs et concertés des femmes vivant dans ces zones en médiation, négociation et cohésion sociale tant aux niveaux communautaire, local que national. Au terme des actions proposées, il est prévu que 30% des parties à la résolution des conflits devront être des femmes, qui vont plaider pour l'amélioration de la sécurité et de la situation des femmes et des filles.

4.3 Résultats attendus et principales activités

Les résultats suivants sont attendus:

RESULTAT 1: FEMMES ET FILLES REFUGIEES / IDP ET SURVIVANTES DES SGBV ONT UN ACCES ACCRU A DES SERVICES DE SURVIE ADEQUATS

Les actions au titre de ce résultat devront viser à prévenir et fournir une riposte aux SGBV. Même en situations de crise, ce sont les femmes et les filles qui vont dans la forêt chercher du bois de chauffe et ceci les expose aux attaques de Boko Haram. A travers ces actions, environ 1.000 femmes, filles survivantes des SGBV/viols, les IDP et les hôtes devront être soutenues pour accéder aux sources d'énergie renouvelables et à des services intégrés / holistiques (médicaux, psychosociaux, juridiques et économiques) sur le même lieu.

Résultat 1.1 – Mise en place de 3 “espaces de cohésion des femmes” dans les sites des réfugiés et d’“un centre unique” de services de santé et sociaux pour fournir une aide psychosociale et une orientation médical pour les survivantes des SGBV, les femmes rescapées de Boko Haram.

Principales activités:

- Vulgariser les énergies renouvelables et distribuer 1.000 fours dans les communautés de femmes pour réduire l'exposition aux attaques de Boko Haram, en particulier dans les zones rurales et périurbaines.
- Mettre en place 3 espaces de cohésion des femmes dans les camps/sites de réfugiés / IDP pour apporter un soutien psychologique et une aide et orientation psychosociales.
- Mettre en place 4 services de SGBV a sein des services nationaux de santé et des services sociaux pour renforcer le soutien aux survivantes des SGBV au "centre unique" des communautés.
- Soutenir la création et le fonctionnement de comités de SGBV mixtes (hommes et femmes) dans les camps/sites de réfugiés.
- Identifier les femmes rescapées de Boko Haram vivant dans les zones d'intervention et hors des camps et établir le profil, les témoignages au cours de leur captivité avec l'appui technique du HQ/WCARO.

Résultat 1.2 – Sensibilisation du public, mobilisation sociale et capacités accrues de régler les violences persistantes contre les femmes et les filles parmi plus de 20.000 personnes, en particulier les hommes et les garçons affectés par le conflit engendré par Boko Haram.

Principales activités

- Intensifier la sensibilisation communautaire sur les SGBV, les droits des femmes en situations de conflit ciblant 20.000 femmes et filles réfugiées, IDP dans leurs communautés hôtes en partenariat avec les médias concernés;
- Créer 5 bureaux genre dans les stations des forces de sécurité (gendarmes, police, militaires) et soutenir une équipe fonctionnelle pour apporter des services conviviaux pour les femmes et de l'aide aux victimes / survivantes des GBV.
- Former 300 agents des forces de sécurité (armée, police, gendarmerie) à la protection et à l'appui aux femmes survivantes des SGBV;
- Produire et diffuser des outils de communication pour 2.000 agents des forces de sécurité.

RESULTAT 2: EGALITE DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES SONT INSTITUTIONNALISEES DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE D'INTERVENTION HUMANITAIRE

Au titre de ce résultat, les actions devront être axées sur l'institutionnalisation de la généralisation du genre dans la planification et l'intervention humanitaires au Niger. Ceci inclurait des efforts de coordination, de sensibilisation et de renforcement des capacités de programmation de l'égalité du genre dans les actions humanitaires.

Résultat 2.1 – Les mécanismes existants de coordination humanitaire sont plus sensibles au genre à travers un renforcement accru des capacités de 100 acteurs humanitaires et la fourniture d'assistance technique dans la génération de données désagrégées par sexe et par âge (SADD). Ces actions devront augmenter une fourniture de fonds pour l'action de genre dans les projets humanitaires à financement accru avec le marqueur de genre 2b de 2% (actuellement) à 10% en fin 2016.

Principales activités

- Renforcer les capacités de 100 acteurs humanitaires sur l'institutionnalisation du genre dans l'intervention humanitaire au Niger;
- Fournir l'assistance technique dans l'institutionnalisation du genre dans le Cycle de Programmation Humanitaire par le truchement de l'Analyse des Besoins Humanitaires au cours du processus des HNO et

le Plan d'Intervention Humanitaire (HRP). Les cellules Humanitaires du HQ et du WCARO devront fournir un appui dans les efforts de coordination relatifs à l'intervention humanitaire et aux mécanismes des grappes/groupes inter-agences;

- Encourager et promouvoir la collecte et l'analyse des données désagrégées par sexe et par âge et contribuer à des publications régulières concernant les aspects genre et humanitaires au Niger;
- Elaborer un profil genre régional et du pays pour appuyer l'acteur humanitaire avec la désagrégation des données par sexe et par âge.

V. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE ET DURABILITE

Pour assurer la mise en œuvre efficace du programme, les stratégies suivantes seront utilisées:

- **Sensibilisation:** Les activités de sensibilisation seront axées sur la promotion et la protection des droits des femmes et la prévention des violences basées sur le genre. L'accent sera mis sur les différentes formes de violence et les principaux remèdes, le rôle et la place des femmes dans le processus de consolidation de la paix communale;
- **Le choix d'interventions à base communautaire:** l'implication des leaders, relais communautaires et des ministères gouvernementaux doit veiller à la durabilité des activités. L'utilisation des ONG et des ministères du gouvernement pour atteindre les zones affectées est une stratégie pour renforcer les potentialités locales aussi;
- **Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes:** dans le domaine du genre dans l'intervention humanitaire, la gestion des violences basées sur le genre et des droits des femmes;
- **Plaidoyer:** Veiller à une plus grande conformité aux niveaux local, national et régional;
- **Réseautage:** le réseautage local, national, régional et international est le bienvenu: cette stratégie est la liaison des différentes organisations de femmes à la base avec celles du niveau régional pour l'efficience.

La durabilité du programme sera apportée par le biais de la capacité technique créée à différentes couches et en particulier en participant à la création d'un environnement propice à la protection des droits des femmes et de leur participation à la gestion environnementale des affaires communautaires. La masse critique en termes de promotion et de protection des droits des femmes et des filles, les actions correctives prises dans le domaine de la correction des inégalités de genre, les services mis en œuvre et le niveau d'appropriation des acteurs locaux et nationaux déterminants de la durabilité du programme. En outre, il est important de noter que le programme renforce les initiatives des acteurs déjà positionnés et capitalise les interventions humanitaires mises en œuvre dans l'Est.

VI. PARTENARIATS ET MECANISMES DE GESTION

6.1 Mécanisme de coordination

Ce projet est en appui du Plan Stratégique d'ONU Femmes 2014-2017 au Niger et l'intervention inter-agences des NU à l'impact de la crise du Nigéria. Il va impliquer le Groupe Thématique Genre et les membres de l'équipe humanitaire du pays. L'orientation technique et stratégique sera fournie par les Cellules Genre et Humanitaire (HQ et WCARO); elles seront chargées de la direction stratégique du programme et gèreront directement la fourniture des ressources prévues pour ces appuis. ONU Femmes va recruter les personnels internationaux et nationaux pour gérer le programme dans le pays, basée dans son bureau actuel à Niamey, qui seront supervisés par le Conseiller Régional Genre et Humanitaire.

Du fait que cela pourrait prendre plus longtemps de recruter, l'ONU Femmes pourrait demander un partenaire en attente à partir des registres opérationnels comme le NORCAP, le MSB ou CANADEM ou les volontaires

japonais afin de combler l'écart, tandis que le processus de recrutement se poursuit. Cet expert devra travailler avec un personnel national basé à Diffa pour appuyer la mise en œuvre au jour le jour avec les ONG nationales et internationales et en liaison avec le personnel actuel de l'ONU Femmes présent dans le pays. Le partenariat sera établi avec le Gouvernement, les ONG et les agences des NU (UNICEF, UNFPA, OHCHR, PNUD, OMS, UNESCO) pour la mise en œuvre.

6.2 Financement et gestion des ressources

Une fois que les fonds sont disponibles, l'ONU Femmes devra veiller à ce qu'ils soient rapidement disponibles pour l'exécution des activités prévues. L'ONU Femmes devra fournir la gestion efficace du programme. Les rapports financiers et techniques devront être livrés au fur et à mesure de l'exécution du programme.

VII. MECANISMES DE REDEVABILITE, GESTION DES RISQUES ET CADRE JURIDIQUE

7.1 Suivi et évaluation

Un plan de suivi et d'évaluation devra être développé aligné sur les principes de la gestion axée sur les résultats. Toutes les parties prenantes devront être informées sur les procédures pour le Suivi & Evaluation (M&E). Le M & E devra permettre le suivi efficace des activités ainsi que la fixation d'indicateurs essentiels identifiés dans le programme. Un suivi et évaluation de la base de données du programme tenant compte des principaux indicateurs, des données de routine collectées, des rapports et de toutes les productions devra être élaboré dans une enquête préliminaire.

Une revue à mi-parcours devra établir l'état d'avancement des interventions et aider à identifier les problèmes pour définir les ajustements nécessaires pour réaliser les résultats attendus. Le programme est flexible et peut envisager l'inclusion de nouveaux éléments, les changements et développements de la situation sur le terrain et d'autres initiatives complémentaires prises par d'autres partenaires humanitaires. Un **rapport technique** devra être soumis à mi-parcours aux partenaires dans les mois suivants le démarrage du projet.

Conformément aux procédures de l'ONU Femmes, un rapport final sera soumis officiellement ainsi que les rapports des différents responsables de programmes. Une évaluation finale (évaluation ex post) sera faite par rapport aux résultats attendus du programme. Un rapport double incluant le rapport d'évaluation et l'analyse budgétaire (rapport final) sera disponible au moins trois mois après la fin du projet et soumis aux partenaires.

Afin de mieux documenter et attirer l'attention sur les cas de violation des droits des femmes, y compris les GBV, il est prévu de mettre sur pied un système d'alerte précoce. Ce système est fondé sur les données collectées par IFORD. Il devra collecter les données par le biais de "Cases de la Paix", à partir des cellules mobiles, des structures sociales fournissant soins et assistance aux victimes de GBV, des numéros verts, des autres agences et des autres parties prenantes humanitaires. Ces données seront centralisées et traitées par un expert statisticien.

7.2 RISQUES ET GESTION DES RISQUES

Les risques qui pourraient faire obstacle à la réalisation des résultats prévus ont été identifiés et des stratégies d'atténuation mis au point.

RISQUES	STRATEGIES D'ATTENUATION
Manque d'engagement des parties prenantes sur les questions de GBV	Démarche Inclusive et participative de toutes les parties prenantes et partenaires du programme pour comprendre et coller aux objectifs du programme, par rapport aux données collectées et à la réalité sur le terrain. Ceci se fera par le biais de réunions de supervision et le suivi. Ceci va maintenir les activités du programme sur les rails et régler les questions émergentes inattendues qui pourraient empêcher d'atteindre les résultats fixés.
L'acceptabilité sociale, y	

compris le déni des femmes victimes de viol d'aller vers les cellules mobiles dans les camps pour un appui	Amélioration des activités autour des violences basées sur le genre pour créer un environnement propice et l'implication des leaders d'opinion, traditionnels et religieux pour la "Tolérance Zéro des VBG". Le transfert graduel des cellules mobiles en structures sociales et sanitaires vont atténuer le risque de stigmatisation.
Manque de connaissance et de conscience de leurs droits par les femmes	
Résistance culturelle	
Faiblesse des groupes de femmes existants	Insistance sur le renforcement des capacités des femmes. Ceci implique le choix stratégique des meilleures bénéficiaires. En outre, une assistance technique adéquate contribuerait à renforcer les capacités des réseaux et associations de femmes.
Les besoins de base sont dépassés par les besoins stratégiques	Identification et utilisation de relais communautaires pour la prise de conscience sur les VBG et le plaidoyer.

7.3 Le cadre juridique

Outre les engagements du Niger pour la promotion de l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la prise de décisions en situation humanitaire, l'ONU Femmes en tant qu'agence des NU est une caution juridique importante pour la mise en œuvre et la réalisation des résultats de ce projet. De surcroît, ce programme donne l'occasion de la prise en compte systématique et de l'inclusion des questions de genre pour un changement effectif dans la vie des femmes réfugiées et de celles des communautés hôtes.

Il faut aussi se souvenir qu'aucun changement ne peut apporter au document de programme sans concertation et conseil du Directeur Régional du Programme de l'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment:

- les révisions ou ajouts aux annexes du document de projet.
- les révisions des objectifs immédiats, des résultats et activités du projet et les coûts accrus dus à l'inflation,
- les révisions des coûts en personnel ou des autres coûts en raison de l'inflation ou d'autres causes.

ANNEXE 2 : RESULTATS ET CADRE DE GESTION DES RESSOURCES

Résultats et indicateurs	Activités indicatives	Partenaires d'exécution
Résultat 1 : Femmes et filles réfugiées/IDP et survivantes des SGBV ont un accès accru à des services adéquats de survie		
Indicateur: % des femmes et filles IDP et survivantes des SGBV qui bénéficient d'une assistance SGBV intégrée (accroissement à 30%)		
<p>Résultat 1.1 – Les espaces de cohésion des femmes sont fonctionnels dans les sites de réfugiés et les zones de forte concentration</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1.1.a- Nombre de services de survie mis en place (Base: 0; Cible: 5)</p> <p>1.1.b- Nombre de survivantes de SGBV, rescapées de Boko Haram soutenu par une assistance psychosociale et économique (Base: ND; Cible: 1000)</p> <p>1.1.c- Nombre de survivantes au viol qui reçoivent une assistance médicale et psychosociale (Base: ND; Cible: 20)</p>	<p>1.1.1- Mettre en place 3 espaces de cohésion des femmes dans les camps/sites de réfugiées / IDP pour fournir une assistance et une orientation psychosociales</p>	Consultant
	<p>1.1.2- Mettre en place 4 services SGBV au sein des services nationaux sociaux et de santé pour renforcer l'appui aux survivantes aux SGBV au niveau des communautés: 3 centres uniques, 1 centre d'appels 24/7.</p>	NGO : Médias
	<p>1.1.3- Soutenir la création et le fonctionnement de 2 comités mixtes (hommes et femmes) de SGBV dans les camps/sites de réfugiés</p>	Partenariat avec les agences des NU : UNICEF, UNFPA et UNHCR
	<p>1.1.4- Identifier les femmes rescapées de Boko Haram vivant dans les zones d'intervention et hors des Camps et établir le profil, les témoignages au cours de leur captivité avec l'appui technique du HQ/WCARO</p>	Appui technique des Cellules Humanitaires d'UNIFEM du HQ et WCARO
	<p>1.1.5- Mettre en place 200 projet à impact rapide (trousseau économique) pour les survivantes aux GBV/les réfugiées, femmes et filles IDP, femmes des communautés hôtes</p>	
	<p>1.1.6- Vulgariser les énergies renouvelables et distribuer 1000 fours dans les communautés de femmes pour réduire l'exposition aux attaques de Boko Haram, en particulier dans les zones rurales et périurbaines</p>	
<p>Résultat 1.2 – Sensibilisation publique et mobilisation sociale accrues pour s'attaquer aux violences persistantes contre les femmes et les filles</p> <p>Indicateurs</p> <p>1.2.a- Nombre de bureaux genre fonctionnel dans les commissariats de police (Base: 0; Cible: 5)</p> <p>1.2.b- Nombre de gens sensibilisés aux SGBV, en particulier les hommes et les garçons (Base: 0; Cible: 20.000)</p> <p>1.2.c- Nombre de policiers et personnels de sécurité formés au Genre/GBV dans la zone affectée (Cible: 300)</p>	<p>1.2.1 Intensifier la sensibilisation communautaire sur les SGBV, les droits des femmes en situations de conflit en ciblant 20.000 réfugiés, IDP et femmes/filles dans leurs communautés hôtes en partenariat avec les médias</p>	Consultant
	<p>1.2.2- - Créer 5 bureaux genre dans les casernes des forces de sécurité (gendarmes, policiers, militaires) et soutenir une équipe fonctionnelle pour apporter aux des services conviviaux pour les femmes et une assistance aux victimes/survivantes des GBV</p>	ONG
	<p>1.2.3- Former 300 agents des forces de sécurité (Militaires, policiers, gendarme) à la protection des femmes et l'appui aux survivantes des SGBV</p>	Partenariat avec les agences des NU : UNICEF; UNFPA et UNHCR
	<p>1.2.4- Produire et diffuser des outils de communication pour 2.000 agents des forces de sécurité</p>	Appui technique des Cellules Humanitaires d'UNIFEM, du HQ et du WCARO
	<p>1.2.5 Fournir une expertise technique en Genre/GBV sous la forme d'un spécialiste des urgences (P4) basé à Niamey et un personnel national (SB5) basé au Bureau des NU à Diffa (40% du temps)</p>	

Résultat 2 – Le genre est institutionnalisé dans le système de coordination humanitaire		
Indicateurs: % de dispositions de genre dans l'intervention humanitaire (Base: 1%; Cible: 10%)		
<p>Résultat 2.1 – Mécanismes de coordination humanitaire existants sont plus réactifs au genre et s'adressent aux besoins distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons</p> <p>Indicateurs</p> <p>2.1.a- % de femmes siégeant dans des sphères de prise de décisions sur la gestion des camps (Base: Ind.; Cible: 20%)</p> <p>2.1.b- Nombre d'acteurs humanitaires formés à la question de Genre/GBV (Base: 0; Cible: 100)</p> <p>2.1.c- Nombre d'études et d'analyses situationnelles sur le genre/GBV et sur la situation des sauvetages produits (Base: 1; Cible: 5)</p>	2.1.1- Renforcer les capacités de 100 acteurs humanitaires, pour intégrer le genre dans l'intervention humanitaire	Partenariat avec l'équipe humanitaire pays; OCHA
	2.1.2- Apporter conseil et intrant techniques pour institutionnaliser le genre dans l'Evaluation des Besoins Humanitaires (HNO), le Plan de Riposte Humanitaire (HRP), les autres documents relatifs à la Riposte Humanitaire, les grappes / groupes inter- agences avec le soutien des cellules humanitaires du HQ et du WCARO	
	2.1.3- Réaliser une collecte de données et diffuser des publications régulières concernant le genre et l'aspect humanitaire	Consultance (internationale et nationale)
	2.1.4- Elaborer un profil genre régional et du pays pour appuyer les acteurs humanitaires avec des données désagrégées par sexe et par âge	
	2.1.5 Fournir une expertise technique en Genre/GBV sous forme d'un spécialiste de l'urgence (P4) basé à Niamey et un personnel national (SB5) basé au Bureau des NU à Diffa (60% du temps)	UNIFEM

Rapport initial :

PROJET GENRE ET ACTION HUMANITAIRE AU NIGER (DIFFA)

Niamey, mai 2017

1. INTRODUCTION

Le Niger est confronté à plusieurs crises humanitaires menant à des besoins humanitaires accrus dans le pays. Selon les Nations Unies et les autres acteurs humanitaires, en 2015, l'extension des attaques violentes autour de la frontière entre le Nigéria et le Niger est à l'origine de déplacements massifs de populations et de sérieux obstacles aux livraisons humanitaires. Pendant plusieurs années, la région de Diffa a souffert de crises multiples: inondations, sécheresse et l'activité de Boko Haram.

En effet, plusieurs attaques ont été enregistrées dans la région de Diffa et revendiquées par Boko Haram. Cette violence croissante a entraîné le déplacement de 170.000 personnes (Rapport de groupe Août 2015) du Nigéria vers la région de Diffa et les autres parties du pays et le déplacement interne de 50.000 personnes, principalement composées de femmes et d'enfants. Cette catégorie de personnes dans le besoin n'était pas prise en compte au début de l'année, comme on l'a vu lors de l'intervention humanitaire de 2015. Hors, les femmes et les enfants représentent plus de 70% de la population touchée par ces déplacements dans la région de Diffa. Dans la situation d'insécurité actuelle provoquée par Boko Haram, les femmes et les filles deviennent vulnérables aux enlèvements, aux violences basées sur le sexe et aux traumatismes psychologiques.

1.1. Contexte et justification du projet

Les droits des femmes sont l'objet d'attaques dans une zone où les inégalités étaient déjà très profondes. En effet, en février 2015, deux femmes ont été forcées de se faire exploser au cours d'un combat entre Boko Haram et les soldats nigériens. Du fait de ces attaques répétées, les femmes déplacées et les femmes des communautés hôtes ne sont plus en mesure de s'occuper de leurs familles et d'elles-mêmes car la crise a frappé les activités économiques des secteurs informels où elles formaient la majorité, surtout les activités liées au commerce de poisson, l'agriculture et les petits commerces. Bien plus encore, en 2014, les acteurs humanitaires du cluster protection ont reconnu la faible intervention dans ce secteur et choisi de s'impliquer à travers: (i) les mesures de prévention et d'intervention sur les différents types de GBV (Violences basées sur le sexe), (ii) le renforcement des capacités des populations affectées (réfugiés, rapatriés et hôtes) afin qu'ils s'adaptent aux difficultés causées par les déplacements forcés en mettant en place des activités psychosociales visant à aider les enfants, leurs parents et les communautés ciblées, (iii) la création du réseau communautaire. Toutefois, la hausse drastique du nombre des populations affectées a dépassé l'intervention prévue et l'analyse des projets saisis dans le système financier d'OCHA pour l'année 2015 montre que seulement 2% du financement était genre sensible. Bien loin des engagements du Secrétaire Général d'allouer un minimum de 15% de tous les fonds pour la construction de la paix et le relèvement à l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes.

1.2. Justification de l'évaluation du Projet Genre et action humanitaire

ONU FEMMES et Le Gouvernement japonais ont conclu en 2016 un Programme de Coopération couvrant la période avril 2016 – mars 2017 dont le but est de *«répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles en garantissant la protection contre la violence sexiste, le soutien psychosocial et la réhabilitation économique, tout en intégrant les questions de genre dans la réponse humanitaire pour le pays»*¹⁰.

¹⁰ DOCUMENT DE PROJET « ACTION HUMANITAIRE SENSIBLE AU GENRE ET AIDE AUX FEMMES ET FILLES TOUCHÉES PAR LE TERRORISME DE BOKO HARAM A DIFFA – NIGER »

La mise en œuvre des activités du projet “*Action Humanitaire Sensible au Genre et Aide aux Femmes et Filles touchées par le Terrorisme de Boko Haram à Diffa - Niger*” vise à faire en sorte que les femmes et filles bénéficient d'une protection contre les SGBV, d'un soutien psychosocial et d'une réhabilitation économique. Lors de l'élaboration des documents contractuels de ce projet, les différentes parties ont convenu, dans le cadre du suivi et évaluation de ce projet, de procéder à une évaluation finale du projet. En plus du respect des engagements contractuels, l'évaluation se justifie également par les changements survenus dans l'environnement du projet. Parmi les événements les plus significatifs, on peut retenir : (i) les attaques en juin 2016 de Boko Haram dans la ville de Diffa ; (ii) l'instauration de restrictions sécuritaires dans la zone de Diffa.

L'objectif de cette évaluation est de permettre aux partenaires techniques et financiers du projet « Genre et action humanitaire au Niger » d'apprécier, qualitativement et quantitativement, les progrès induits et/ou réalisés en termes d'assistance aux femmes, filles et survivantes de SGBV.

De façon spécifique, les principaux objectifs de l'évaluation du programme sont :

- Examiner la mise en œuvre du projet notamment la réalisation de ses activités ;
- Faire un examen des effets immédiat du projet, notamment ceux résultant des activités réalisées dans le cadre du projet

2. METHODOLOGIE

Pour veiller à ce que l'évaluation soit réalisée, l'évaluation porte la période de mise en œuvre du projet et sur toutes les actions réalisées par le projet ou avec l'appui du projet. La méthode d'évaluation utilisée peut être résumée comme suit :

- c) Analyse de la mise en œuvre du **RESULTAT 1: Femmes et filles réfugiées/IDP et survivantes des SGBV ont un accès accru à des services de survie adéquats**. L'analyse ici porte sur les actions de prévention et de riposte aux SGBV entreprises.
- d) Analyse de la mise en œuvre du **RESULTAT 2: Egalité des sexes et autonomisation des femmes sont institutionnalisées dans la planification et la mise en œuvre du plan stratégique d'intervention humanitaire**. Au titre de ce résultat, l'analyse porte sur les actions axées sur l'institutionnalisation de la généralisation du genre dans la planification et l'intervention humanitaires au Niger.

2.1. Questions d'évaluation

Trois activités de recherche seront menées au cours de cette mission et les questions clés seront les suivantes:

- d) **Evaluation de l'accès des femmes et les filles réfugiées et déplacées internes et les survivantes des SGBV à des services intégrés adéquats de survie et de leur réinsertion socioéconomique dans leurs communautés** : Quel est le niveau d'accès des femmes/filles affectées par Boko Haram aux services de survie adéquats (de prévention, de prise en charge psychosociale, d'assistance socioéconomique (en formation et en AGR, en assistance en gaz)) et leur situation socioéconomique ?
- e) **Evaluation de la prise en compte du genre dans la planification et la mise en œuvre du plan stratégique d'intervention humanitaire** : quel est le degré d'institutionnalisation du genre dans la réponse humanitaire ?
- f) **Visites de terrain** : Comment le projet « genre et action humanitaire a-t-il été implémenté sur le terrain ?

2.2. Indicateurs

Les principaux indicateurs de référence établis sont au nombre de cinq (05) : (i) Les femmes, filles et survivantes de SGBV ont un accès accru à des services de prise en charge holistique adéquats ; (ii) la sensibilisation publique et la mobilisation sociale sont accrues pour s'attaquer aux violences persistantes contre

les femmes et les filles ; (iii) les mécanismes de coordination humanitaire existants sont plus réactifs au genre et s'adressent aux besoins distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

2.3.Méthodes de collecte et d'analyse de données

Les outils de collecte et l'analyse des données seront les suivantes:

- ✧ Des questionnaires élaborés pour les bénéficiaires du projet;
- ✧ Des guides d'entretiens à administrer à l'équipe de coordination et aux partenaires de mise en œuvre travaillant sur le projet ;
- ✧ Grille d'observation.

2.4.Méthode d'échantillonnage

Sur la base des informations fournies lors de la réunion de briefing et de la revue documentaire un échantillonnage des sites à visiter, des bénéficiaires, des services techniques et des ONG à rencontrer est effectué. Pour toute la région d'intervention du projet, le consultant retiendra trois (03) sites d'intervention du projet pour l'évaluation, notamment en raison du cadre d'exécution des activités du projet. Les responsables locaux de mise en œuvre du projet seront interviewés de même qu'un quart des bénéficiaires du projet. Pour ces bénéficiaires, il s'agit notamment des participants aux séances de formation, des bénéficiaires d'AGR d'une part ; et d'autre part des responsables des ONG KARKARA et ADL pour ce qui est des partenaires locaux de mise en œuvre.

Ainsi, Les données utilisées dans le cadre cette évaluation proviennent de plusieurs sources, notamment ; (1) les documents du programme, (2) les rapports d'études sur le profil national genre (PNG) et sur le profil des survivantes de Boko Haram, (3) les rapports de mise en œuvre des partenaires, (4) les rapports d'activités de ONU FEMMES, (5) des descentes sur le terrain et des entretiens avec des services techniques du projet à Niamey, les ONG concernées et les bénéficiaires dans les sites à Diffa.

Les entretiens avec les bénéficiaires et les ONG de mise en œuvre du projet visent à connaître les actions du projet dont ils ont bénéficié ainsi que la qualité de ces actions, leur appréciation de l'impact du projet sur leur structure en termes de renforcement de capacités, leur appréciation des forces et faiblesses du projet, etc. Ces entretiens sont réalisés sur la base de guides d'entretiens et de questionnaires d'enquête spécifiques selon les acteurs concernés.

En plus des entretiens, des enquêtes individuelles sont réalisées auprès des services techniques du projet et des personnes ayant bénéficié de formations réalisées par le projet. Ces enquêtes sont conduites sur la base de deux guides d'entretiens dont un pour les agents des services techniques et un pour les bénéficiaires. Ces entretiens visent principalement à appréhender l'efficacité des formations et l'utilisation qui en est faite.

2.5.Résultats attendus

Les problèmes que le projet cherchait à adresser étaient de plusieurs ordres : humains, institutionnels et organisationnels, insuffisance de capacités techniques. Ainsi à travers des activités spécifiques d'intervention humanitaires, le projet devrait avoir répondu aux besoins spécifiques des femmes et des filles en garantissant la protection contre la violence sexiste, le soutien psychosocial et la réhabilitation économique, tout en intégrant les questions de genre dans la réponse humanitaire pour le pays. De manière spécifique on s'attend à ce que le projet ait:

- Accru l'accès des réfugiés, déplacés et survivantes de SGBV à des services intégrés adéquats de survie et garantir leur réinsertion socio-économique dans leurs communautés;
- Conduit à l'intégration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre et la planification du plan d'intervention stratégique humanitaire.

2.6.Limites de l'évaluation

Les principales limites de cette évaluation sont :

- Les contraintes de temps,

- Les restrictions sécuritaires.

3. PLAN DE TRAVAIL

L'évaluation se déroulera en trois semaines et les activités suivantes seront menées :

3.1. Travaux préparatoires

Ils comprendront les activités suivantes :

- Réunions de briefing
- Revue documentaire
- Echantillonnage
- Elaboration du calendrier détaillé des entretiens

3.2. Visites de terrain pour la collecte des données

Cela comprendra les activités suivantes:

- Production des instruments de collecte de données
- Réalisation des entretiens à Niamey
- Collecte de données à Diffa
- Analyse et interprétation des données
- Débriefing
- Elaboration du rapport

4. LOGISTIQUE ET SUPPORT

Au cours de cette mission d'évaluation, ONU FEMMES fournira un soutien logistique et autre. Ainsi l'évaluateur s'appuiera sur l'infrastructure et l'expertise d'ONU FEMMES autant à Niamey que sur le terrain. Ainsi, les autorisations administratives, les contacts avec les partenaires de mise en œuvre, les rencontres avec les bénéficiaires de formation diverses dispensées dans le cadre du projet et le transport local sur le terrain seront indispensables à la réussite de cette mission d'évaluation.

ANNEXE 4 : CALENDRIER DE LA MISSION

Activités d'évaluation	Responsables	Lieux	Période
Réunions de briefing	IFORD	Niamey	8 au 10 mai
Revue documentaire	IFORD	Niamey	
Echantillonnage	IFORD	Niamey	
Elaboration du calendrier détaillé des entretiens	IFORD	Niamey	
Production des instruments de collecte de données	IFORD	Niamey	
Réalisation des entretiens à Niamey	IFORD	Niamey	11 au 18 mai
Collecte de données à Diffa	IFORD	Diffa	
Débriefing	IFORD/ONU FEMME	Niamey	19 mai
Analyse et interprétation des données	IFORD	Niamey	19 au 23
Elaboration du rapport	IFORD	Niamey	24 au 28

ANNEXE 5 : OUTILS DE COLLECTE

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC L'EQUIPE DU PROJET

QUESTIONS GENERALES :

- 1) A ce jour, quels sont les principaux acquis du projet genre et actions humanitaires au Niger ?
- 2) Dans quelle mesure certains principes du développement ont-ils été pris en compte dans la mise en œuvre du projet, en l'occurrence : l'intégration du genre et des droits humains, le renforcement des capacités et la durabilité ?
- 3) Quelles sont les principales contraintes que vous avez observées dans la mise en œuvre ?
- 4) Comment corriger ces contraintes ?

QUESTIONS SPECIFIQUES :

1) RENFORCEMENT DES CAPACITES DES POPULATIONS AFFECTEES PAR BH

- 1.1. Dans quelles proportions le projet a-t-il permis de renforcer des capacités des populations affectées par BH (réfugiés, IDP et hôtes) ?
- 1.2. Quelles sont les réalisations en matière d'accès des femmes et les filles réfugiées, IDP et les survivantes des SGBV aux services intégrés adéquats de survie ?
- 1.3. Quelles sont les réalisations en termes de renforcement des capacités des populations affectées par BH en matière d'insertion socioéconomique des femmes/filles réfugiées, IDP et des survivantes des SGBV dans leurs communautés ?
- 1.4. Quels sont les premiers effets directs et indirects visibles du projet ?
- 1.5. Quelles sont les actions en termes de pérennisation des réalisations entreprises et de leur impact social au-delà de la période de financement ?
- 1.6. Quels sont les points de convergence, de complémentarité, de synergie et de conflit avec d'autres projets/programmes publics ?

2) RENFORCEMENT DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE AU NIGER

- 2.1. Dans quelles proportions le projet a-t-il permis de renforcer la prise en compte du genre au Niger ?
- 2.2. Quelles sont les réalisations en matière de prise en compte du genre au Niger ?
- 2.3. Dans quelles proportions le projet a-t-il permis de renforcer des capacités des acteurs humanitaires et du Gouvernement dans la prise en compte du genre au Niger ?
- 2.4. Quels sont les progrès réalisés en matière de promotion et de prise en compte du genre ?
- 2.5. Quels sont les progrès réalisés en matière de promotion du genre dans la planification de l'action humanitaire au Niger (OPS, HNO) ?
- 2.6. Quels sont les premiers effets directs et indirects du projet ?

3) MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- 3.1. Les ressources humaines du projet vous paraissent-elles aptes à atteindre les objectifs fixés ?
- 3.2. Les ressources financières et matérielles du projet vous paraissent-elles suffisantes pour atteindre les objectifs du projet ?
- 3.3. L'utilisation des moyens mis à la disposition du projet vous paraît-elle efficace ?

- 3.4. Que faut-il changer dans le dispositif institutionnel pour améliorer les chances d'atteinte des résultats ?
- 3.5. Quels sont les principaux problèmes rencontrés dans la gestion du projet et comment avez-vous essayé de les contourner ?
- 3.6. Comment appréciez-vous la collaboration avec le gouvernement ?
- 3.7. Quels sont les efforts fournis et les résultats obtenus dans le cadre du partenariat avec d'autres organisations (société civile, secteur privés, presse, PTF, autres projets similaires, etc.) pour la mise en œuvre du projet ?
- 3.8. Quels sont les facteurs contextuels qui ont favorisé ou retardé l'atteinte des objectifs du projet ?
- 3.9. Quels sont les efforts réalisés en matière de partenariat ?
- 3.10. Quelles recommandations faites vous pour une mise en œuvre plus efficace/efficiente du projet genre et actions humanitaires au Niger ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

QUESTIONS GENERALES :

- 1) A ce jour, quels sont les principaux acquis du projet genre ?
- 2) Dans quelle mesure certains principes du développement ont-ils été pris en compte dans la mise en œuvre du projet, en l'occurrence : l'intégration du genre et des droits humains, le renforcement des capacités et la durabilité ?
- 3) Quelle était la situation qui prévalait avant la mise sur pied de ces activités ?
- 4) Quelles sont les principales contraintes que vous avez observées dans la mise en œuvre ?
- 5) Comment corriger ces contraintes ?

QUESTIONS SPECIFIQUES :

1) RENFORCEMENT DES CAPACITES DES POPULATIONS AFFECTEES PAR BH

- 1.1. Dans quelles proportions le projet a-t-il permis de renforcer des capacités des populations affectées par BH (réfugiés, IDP et hôtes) ?
- 1.2. Quelles sont les réalisations en matière d'accès des femmes et les filles réfugiées, IDP et les survivantes des SGBV aux services intégrés adéquats de survie ?
- 1.3. Quelles sont les réalisations en termes de renforcement des capacités des populations affectées par BH en matière d'insertion socioéconomique des femmes/filles réfugiées, IDP et des survivantes des SGBV dans leurs communautés ?
- 1.4. Quels sont les premiers effets directs et indirects visibles du projet ?
- 1.5. Quelles sont les actions en termes de pérennisation des réalisations entreprises et de leur impact social au-delà de la période de financement ?
- 1.6. Quels sont les points de convergence, de complémentarité, de synergie et de conflit avec d'autres projets/programmes publics ?

2) RENFORCEMENT DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE AU NIGER

- 1.1. Dans quelles proportions le projet a-t-il permis de renforcer de la prise en compte du genre au Niger ?
- 1.2. Quelles sont les réalisations en matière de prise en compte du genre au Niger ?
- 1.3. Dans quelles proportions le projet a-t-il permis de renforcer des capacités des acteurs humanitaires et du Gouvernement dans la prise en compte du genre au Niger ?
- 1.4. Quels sont les progrès réalisés en matière de promotion et de prise en compte du genre ?
- 1.5. Quels sont les progrès réalisés en matière de promotion du genre dans la planification de l'action humanitaire au Niger (OPS, HNO) ?
- 1.6. Quels sont les premiers effets directs et indirects du projet ?

3) MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- 3.1. Les ressources humaines du projet vous paraissent-elles aptes à atteindre les objectifs fixés ?
- 3.2. Les ressources financières et matérielles du projet vous paraissent-elles suffisantes pour atteindre les objectifs du projet ?
- 3.3. L'utilisation des moyens mis à la disposition du projet vous paraît-elle efficace ?
- 3.4. Que faut-il changer dans le dispositif institutionnel pour améliorer les chances d'atteinte des résultats ?
- 3.5. Quels sont les principaux problèmes rencontrés dans la gestion du projet et comment avez-vous essayé de les contourner ?

- 3.6. Comment appréciez-vous la collaboration avec ONU FEMMES ?
- 3.7. Quels sont les efforts fournis et les résultats obtenus dans le cadre du partenariat avec d'autres organisations (société civile, secteur privés, presse, PTF, autres projets similaires, etc.) pour la mise en œuvre du projet ?
- 3.8. Quels sont les facteurs contextuels qui ont favorisé ou retardé l'atteinte des objectifs du projet ?
- 3.9. Quels sont les efforts réalisés en matière de partenariat ?
- 3.10. Quelles recommandations faites vous pour une mise en œuvre plus efficace/efficiente du projet genre et actions humanitaires au Niger ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES BENEFICIAIRES

I. IDENTIFICATION

- Nom et titre de l'enquêté (facultatif)
- Ministère/service/organisation
- Sexe de l'enquêté : 1. Masculin 2. Féminin
- Age de l'enquêté :

II. QUESTIONS

- 1) L'idée du projet genre et actions humanitaires au Niger vous parait-elle pertinente ?
- 2) De quels services avez-vous bénéficié de la part du projet ?
- 3) Quelles applications faites- vous des formations et sensibilisations reçues ?
- 4) Quelles appréciations faites-vous des outils techniques et méthodologiques mis en œuvre ?
- 5) Les actions et activités prévus et réalisés répondent-elles aux besoins des femmes/filles/à vos besoins ?
- 6) En quoi vous ont-t-elles été utiles ?
- 7) Quels impacts ces activités (assistance économique) ont- ils eu sur la communauté (différents bénéficiaires)/ sur vous?
- 8) En êtes-vous satisfaites ?
- 9) Quels sont les aspects que vous jugez les plus positifs dans le service dont vous avez bénéficié ?
- 10) Quels sont les aspects que vous jugez les moins positifs/Quelles sont les différentes difficultés auxquelles vous avez- été confrontés ? ?
- 11) Que faut-il changer dans le projet pour une meilleure satisfaction des bénéficiaires du projet ?
- 12) Quels sont les points forts du projet / points faibles ?
- 13) Que recommandez-vous pour un meilleur visage et une plus grande efficacité du projet ?

Termes de référence

Pour la mission d'évaluation du projet « GENRE ET ACTION HUMANITAIRE AU NIGER (DIFFA) »

Niamey, mai 2017

ACTION HUMANITAIRE SENSIBLE AU GENRE ET AIDE AUX FEMMES ET FILLES TOUCHÉES PAR LE TERRORISME DE BOKO HARAM A DIFFA - NIGER

1. Contexte et justification de la mission d'évaluation

Le Niger est confronté à plusieurs crises humanitaires menant à des besoins humanitaires accrus dans le pays. Selon les Nations Unies et les autres acteurs humanitaires, en 2015, l'extension des attaques violentes autour de la frontière entre le Nigéria et le Niger est à l'origine de déplacements massifs de populations et de sérieux obstacles aux livraisons humanitaires. Pendant plusieurs années, la région de Diffa a souffert de crises multiples: inondations, sécheresse et l'activité de Boko Haram.

En effet, plusieurs attaques ont été enregistrées dans la région de Diffa et revendiquées par Boko Haram. Cette violence croissante a entraîné le déplacement de 170.000 personnes (Rapport de groupe Août 2015) du Nigéria vers la région de Diffa et les autres parties du pays et le déplacement interne de 50.000 personnes, principalement composées de femmes et d'enfants. Cette catégorie de personnes dans le besoin n'était pas prise en compte au début de l'année, comme on l'a vu lors de l'intervention humanitaire de 2015. Hors, les femmes et les enfants représentent plus de 70% de la population touchée par ces déplacements dans la région de Diffa. Dans la situation d'insécurité actuelle provoquée par Boko Haram, les femmes et les filles deviennent vulnérables aux enlèvements, aux violences basées sur le sexe et aux traumatismes psychologiques.

Les droits des femmes sont l'objet d'attaques dans une zone où les inégalités étaient déjà très profondes. En effet, en février 2015, deux femmes ont été forcées de se faire exploser au cours d'un combat entre Boko Haram et les soldats nigériens. Du fait de ces attaques répétées, les femmes déplacées et les femmes des communautés hôtes ne sont plus en mesure de s'occuper de leurs familles et d'elles-mêmes car la crise a frappé les activités économiques des secteurs informels où elles formaient la majorité, surtout les activités liées au commerce de poisson, l'agriculture et les petits commerces. Bien plus encore, en 2014, les acteurs humanitaires du cluster protection ont reconnu la faible intervention dans ce secteur et choisi de s'impliquer à travers:(i) les mesures de prévention et d'intervention sur les différents types de GBV (Violences basées sur le sexe), (ii) le renforcement des capacités des populations affectées (réfugiés, rapatriés et hôtes) afin qu'ils s'adaptent aux difficultés causées par les déplacements forcés en mettant en place des activités psychosociales visant à aider les enfants, leurs parents et les communautés ciblées, (iii) la création du réseau communautaire. Toutefois, la hausse drastique du nombre des populations affectées a dépassé l'intervention prévue et l'analyse des projets saisis dans le système financier d'OCHA pour l'année 2015 montre que seulement 2% du financement était genre sensible. Bien loin des engagements du Secrétaire Général d'allouer un minimum de 15% de tous les

fonds pour la construction de la paix et le relèvement à l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes.

ONU FEMMES et le Fond japonais ont conclu en 2016 un Programme de Coopération couvrant la période avril 2016 – mars 2017 dont le but est de «répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles en garantissant la protection contre la violence sexiste, le soutien psychosocial et la réhabilitation économique, tout en intégrant les questions de genre dans la réponse humanitaire pour le pays».

La mise en œuvre des activités du projet “Genre et action humanitaire” vise à faire en sorte que les femmes et filles bénéficient d'une protection contre les SGBV, d'un soutien psychosocial et d'une réhabilitation économique. Lors de l'élaboration des documents contractuels de ce projet, les différentes parties ont convenu, dans le cadre du suivi et évaluation de ce projet, de procéder à une évaluation finale du projet. En plus du respect des engagements contractuels, l'évaluation se justifie également par les changements survenus dans l'environnement du projet. Parmi les événements les plus significatifs, on peut retenir : (i) les attaques en juin 2016 de Boko Haram dans la ville de Diffa ; (ii) l'instauration de restrictions sécuritaires dans la zone de Diffa.

2. Objectifs de la mission d'évaluation

L'objectif de cette évaluation est de permettre aux partenaires techniques et financiers du projet « Genre et action humanitaire au Niger » d'apprécier, qualitativement et quantitativement, les progrès induits et/ou réalisés en termes d'assistance aux femmes, filles et survivantes de SGBV.

De façon spécifique, les principaux objectifs de l'évaluation du programme sont :

- Examiner la mise en œuvre du projet notamment la réalisation de ses activités ;
- Faire un examen de l'impact du projet, notamment pour les activités réalisées du projet

3. Résultats attendus

De cette mission d'évaluation qui se déroulera sur trois (03) semaines, il est attendu :

- Un rapport initial (Inception report) ;
- Un rapport d'évaluation final du projet genre et action humanitaire au Niger.

4. Plan de travail

Activités d'évaluation	Responsables	Lieux	Période
Réunions de briefing	IFORD	Niamey	8 au 10 mai
Revue documentaire	IFORD	Niamey	
Echantillonnage	IFORD	Niamey	
Elaboration du calendrier détaillé des entretiens	IFORD	Niamey	
Production des instruments de collecte de données	IFORD	Niamey	
Réalisation des entretiens à Niamey	IFORD	Niamey	11 au 18 mai
Collecte de données à Diffa	IFORD	Diffa	
Débriefing	IFORD/ONU FEMME	Niamey	19 mai
Analyse et interprétation des données	IFORD	Niamey	19 au 23
Elaboration du rapport	IFORD	Niamey	24 au 28